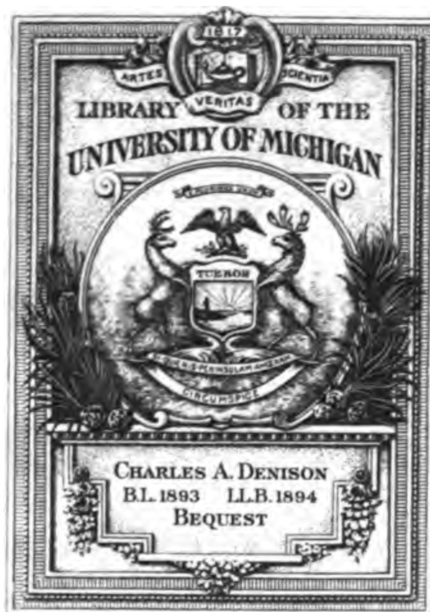

CERTAVI ET VICI




1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

HISTOIRE DE FRANCE,

SOUS L'EMPIRE

DE NAPOLÉON LE GRAND,

REPRÉSENTÉE EN FIGURES.

DE L'IMPRIMERIE DE J.-M. EBERHART.

HISTOIRE DE FRANCE

SOUS L'EMPIRE

DE NAPOLÉON LE GRAND

REPRÉSENTÉE EN FIGURES

ACCOMPAGNÉES D'UN PRÉCIS HISTORIQUE.

GOUVERNEMENT CONSULAIRE.

Depuis le 18 brumaire an VIII, jusqu'au Sénatus Consulte organique
du 28 floréal an XII.

LES FIGURES GRAVÉES PAR F. A. DAVID,

Membre honoraire de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture de Berlin, et associé a celle des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen;

D'APRÈS LES DESSINS DE CH. MONNET,

De l'Académie de Peinture de Paris;

PUBLIÉE SOUS LA PROTECTION DU GOUVERNEMENT.

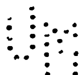
TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez l'Auteur, DAVID, Graveur, rue de Corneille, nº 3, arcade de l'Odéon.

1809.

DÉPOSÉ A LA BIBLIOTHÉQUE IMPÉRIALE.



AVANT-PROPOS DE L'ARTISTE.

Les Sculpteurs, les Peintres et les Graveurs ont puisé presque tous leurs sujets dans l'Histoire des Grecs et des Romains, la Mythologie et l'Histoire Sacrée. Sous la plupart des Rois, ils ont eu recours à des allégories, quelquefois ingénieuses, souvent mensongères, et toujours insuffisantes pour remplacer la vérité. Ce n'étoit qu'à de longs intervalles qu'ils trouvoient dans l'Histoire Moderne des actions dignes d'exercer leurs talens; mais lorsqu'un Souverain, couvert de tous les genres de gloire, est sur le trône d'une Nation puissante, les événemens se pressent, s'agrandissent, et sont, à leur naissance, environnés de ce respect qui ne sembloit ne pouvoir s'attacher qu'à une longue suite de siècles. Les Artistes s'emparent de cette foule d'événemens, et les transmettent sous toutes les formes à la postérité. On aime voir le génie des beaux-arts dans le cortége d'un grand Monarque. Il sait choisir dans des faits éclatans ce qu'ils ont de plus grand et de plus moral, adoucit ce que la guerre a de trop sévère, sèche les pleurs qu'elle

fait verser, et répand un charme inexprimable sur un règne glorieux.

L'Histoire de France que je présente au public, est donc celle du GRAND PRINCE, qui, Législateur et Guerrier, fait également l'étonnement de l'Univers; elle n'est remplie que de merveilles, de prodiges et de triomphes.

« Si nos derniers descendans veulent savoir quel est celui qui, seul, depuis l'Empire Romain, réunit l'Italie dans un seul corps; l'Histoire leur dira : c'est NAPOLÉON. S'ils demandent quel est celui qui, vers la même époque, dissipa les hordes arabes et musulmanes aux pieds des Pyramides et sur les bords du Jourdain; l'Histoire leur dira : c'est NAPOLÉON. Mais d'autres surprises les attendent. Ils apprendront qu'un homme, en quelque sorte désigné d'en-haut, partit du fond de l'Egypte, au moment où toutes les voix de la France l'appeloient à leur secours, et qu'il y vint rétablir les lois, la religion et l'ordre social, menacés d'une ruine prochaine; cet Homme encore sera NAPOLÉON. Ils verront dans dix années trente Etats changeant de forme, des trônes fondés, des trônes détruits; Vienne deux fois conquise, et les successeurs du Grand-Frédéric perdant la moitié de leur héritage.

Ils croiront d'abord que tant de révolutions et de victoires sont l'ouvrage de plusieurs conquérans : l'Histoire appuyée sur le témoignage unanime des contemporains, dissipera toutes les méprises. Elle montrera toujours le même NAPOLÉON, fondant de l'Autriche sur la Prusse, poussant sa marche victorieuse jusqu'au dernières limites de la Pologne, s'élançant tout-à-coup du fond de la Sarmatie vers ces monts qui séparent la France des Espagnes, et triomphant près de ces régions où l'antiquité plaçoit les bornes du Monde. Et cependant les prodiges ne seront pas épuisés ! Il faudra retracer encore les bienfaits d'un Code immortel ! Il faudra peindre tous les arts rappelant à Paris la magnificence de Rome antique, car il est juste que la ville où réside un si grand homme devienne aussi la ville éternelle. » (*)

La grandeur des faits dont se compose l'*Histoire de France sous* NAPOLÉON, doit effrayer quiconque forme le dessein de les retracer au souvenir et aux yeux des hommes. J'ai vivement senti combien mes forces étoient peu proportionnées à une si haute entreprise, mais en

(*) Extrait du Discours prononcé par M. le Comte de Fontanes, à la clôture de la session du Corps Législatif de 1809

même temps, jaloux d'offrir cette Histoire Nationale, parée de tout ce qui peut en doubler l'intérêt pour l'imagination et les yeux, je n'ai voulu voir que la beauté d'une carrière à fournir sous les auspices du PUISSANT MONARQUE qui a daigné agréer avec bonté le résultat de mes premiers efforts. Un tel suffrage a été pour moi la plus douce récompense, et un grand encouragement.

Les Gravures sont exécutées avec la chaleur et le sentiment qui caractérisent le style historique, toujours préférable à cette propreté mesquine qui tient plus à la routine qu'à l'art, et qui trop souvent sert de masque à l'ignorance.

Le Précis Historique présente sans longueur et sans négliger l'ordre des événemens, les prodiges du règne du Fondateur de la quatrième dynastie de nos Souverains.

Ce n'est qu'avec un pareil ensemble que l'on pouvoit tenter d'élever ce monument à la gloire de NAPOLÉON LE GRAND !

DAVID.

TABLE

DES GRAVURES ET DES SOMMAIRES

DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

SOUS L'EMPIRE DE NAPOLEON LE GRAND,

CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

GOUVERNEMENT CONSULAIRE.

GRAVURES.

SOMMAIRES.

An VIII, 1799.

Introduction. — Journées des 18 et 19 brumaire. — Le général Bonaparte au conseil des cinq cents. — Le général Murat suspend la séance du conseil des cinq cents. — Nouvelle séance des cinq cents — Résultat des journées des 18 et 19 brumaire. — Premières opérations des consuls. — Constitution de l'an VIII.

An VIII, 1800.

Préfectures. — Tribunaux. — Finances. — La banque de France. — Pacification de la Vendée. — Propositions faites au roi d'Angleterre par le premier Consul. — Passage du St-Bernard par l'armée de réserve. — Prise du fort de Bard et de la ville d'Ivrée. — Position des armées du Rhin et d'Italie. — L'armée de réserve débouche en Piémont. — Reddition de la ville de Milan. — Bataille de Marengo. — Mort du général Desaix. — Le premier Consul apprend la mort du général Desaix. — Résultat de la victoire de Marengo. — Réorganisation de la république Cisalpine. — Retour en France du premier Consul. — Le premier Consul pose la

première pierre des façades de la place Bellecour à Lyon. — Assassinat du général Kléber. — Victoires de l'armée du Rhin. — Armistice. — Le premier Consul conclut des traités de paix avec les deys de Tunis et d'Alger. — Traité avec les Etats-unis. — Prytanées, écoles militaires.

An IX, 1801.

Rappel des émigrés et des prêtres déportés. — Complot formé pour assassiner le premier Consul à l'opéra. — Négociations à Lunéville pour la paix. — Bataille de Hohenlinden, gagnée par Moreau le 11 frimaire, 2 décembre. — Nouvel attentat contre la personne du premier Consul, 3 nivose. — Positions des armées françaises pendant les négociations de Lunéville. — Traité de paix conclue à Lunéville, le 20 pluviose. — Traité de paix avec le roi des deux Siciles. — Expédition contre le Portugal, et traité de paix avec cette puissance. — Entreprise des Anglais. — Descente des Anglais en Egypte.

An X, 1801.

Préliminaires de paix signés à Londres.

An X, 1802.

La consulte Cisalpine, tenue à Lyon, élit le premier Consul, président de la république Italienne. — Echange des ratifications du traité de paix d'Amiens. — Expédition de St-Domingue. — Toussaint-Louverture reçoit une lettre du premier Co sul. — Organisation de l'instruction publique. — Rétablissement du culte. —

FIN DE LA TABLE.

INTRODUCTION.

Si jamais il y eut un événement remarquable par son influence sur les destinées du monde, un événement qui par sa grandeur se soit établi, entre les siècles passés, et les siècles futurs, comme une époque qui attire les regards et excite l'étonnement du genre humain, c'est incontestablement celui que présente le dix-neuf Brumaire, cette grande journée où la France, arrachée par le bras d'un seul homme des mains de l'anarchie, sortit tout à coup de l'abîme de l'opprobre, pour s'élever au faîte de la grandeur.

Dans les événemens ordinaires, et même dans ceux d'un ordre supérieur, on découvre aisément, avec un peu de réflexion, les causes qui, par une succession plus ou moins directe, plus ou moins rapide, les ont amenés, les ont produits avec plus ou moins d'éclat. Presque tous ces grands politiques qui ont changé la face des états, s'étoient auparavant consultés, examinés, essayés; ils avoient cherché des moyens d'exécution long-temps d'avance; ils avoient pris les mesures conseillées par la prudence; et pendant plusieurs années, ils s'étoient préparés à l'accomplissement de leurs desseins : d'autres hommes, même, non moins habiles qu'eux, leur avoient applani les voies, et leur avoient facilité leurs entreprises, sans le vouloir, et tout en agissant pour leurs propres intérêts. Ainsi

Philippe, en se faisant nommer généralissime des Grecs, avoit fourni à son fils Alexandre les moyens de faire la guerre au roi de Perse, et de renverser son empire. Ainsi, en accoutumant les Romains à la domination d'un seul, César ne fut pas moins utile à Octave, qui visoit à l'empire, que la victoire d'Actium : si Antoine eût été vainqueur et empereur, il lui auroit eu la même obligation. Ainsi notre Charlemagne n'eut qu'à profiter par son génie de l'ascendant que son père lui avoit donné par le sien, sur une nation fière et belliqueuse. Mais où le héros du dix-neuf Brumaire avoit-il conçu son plan? dans les sables et sous le ciel brûlant de l'Egypte? quel conseil avoit-il tenu? quel concert pouvoit exister entre ce guerrier sous les murs de Saint-Jean-d'Acre ou d'Abouckir, et quelques hommes craintifs qui déploroient en secret les malheurs de leur patrie; ou d'autres, qui, cherchant à profiter de ses malheurs, méditoient de flétrir ses lauriers, et de livrer la France à de nouveaux désastres, à de nouvelles proscriptions?

Le voyez-vous ce héros débarqué, comme par miracle, sur le sable de Fréjus? Oh! combien il est éloigné de penser à la triste situation de ce pays qu'il a sauvé et rendu victorieux! sans doute, il espère le trouver florissant, et heureux de la paix qu'il lui a donnée quelques années auparavant; heureux par de sages lois et de libérales institutions; glorieux de ses victoires, et respecté par toutes les nations. Il part

dans ce noble espoir ; il arrive dans la capitale de la France ; il voit ; il apprend ; il gémit ; il s'indigne ; il pense ; il arrête ; il exécute ; et la France entière qu'il a sauvée une seconde fois, applaudit à son nouveau triomphe.

Cependant, si ce vainqueur de l'anarchie a réussi dans sa noble et périlleuse entreprise, il ne faut pas croire que son génie seul ait suffi pour renverser tous les obstacles qui s'y opposoient. La fortune de la France, la sienne propre, ou plutôt cette Providence qui avoit veillé sur lui, au milieu des champs de bataille, qui l'avoit guidé à travers les vigilantes croisières de l'ennemi, cette Providence qui, depuis, le protégea contre les complots des assassins, lui fit trouver dans la triste situation de sa patrie, dans le mécontentement général des Français, et sur-tout dans sa vieille et brillante renommée, d'infaillibles moyens d'exécution et de succès.

C'est donc sur la situation de la France, à l'époque du dix-neuf Brumaire, comme étant la cause principale de cette immortelle journée, que nous porterons nos regards, avant de faire le récit des nombreux et mémorables événemens qui l'ont suivie. Nous n'ignorons point combien le tableau que nous avons dessein de tracer, est une tâche difficile pour l'homme qui, éloigné des affaires, n'a pu pénétrer dans les cabinets, assister aux délibérations des premiers magistrats, et suivre pas à pas les sinuosités de cette politique qui ne se ressem-

bloit jamais à elle-même, et n'étoit jamais le lendemain ce qu'elle avoit été la veille : mais, avec le secours des faits et de leurs résultats, guidés par une scrupuleuse bonne foi et une rigoureuse impartialité, éclairés par de sérieuses réflexions sur ce que nous avons vu et entendu, nous espérons présenter à nos lecteurs un tableau fidèle et vrai de ce qui s'est passé sous leurs yeux, depuis l'installation de la magistrature directoriale, jusqu'au jour où elle cessa d'exister.

Le directoire venoit de remplacer dans l'exercice de l'autorité suprême ces comités conventionnels qui, après avoir été tout puissans pour le mal, ne montrèrent qu'une honteuse impuissance pour le bien. Les yeux de tous les Français étoient fixés sur les cinq magistrats dont ce conseil suprême étoit formé ; tous les cœurs en attendoient la paix, le bonheur et la gloire de la France. Jamais gouvernement n'avoit commencé sous des auspices aussi brillans : jamais on n'avoit mieux senti la nécessité et les avantages d'une autorité centrale et protectrice : jamais la majorité de la nation n'avoit été plus disposée à l'obéissance et au respect envers les lois : jamais, enfin, la victoire n'avoit promis plus de triomphes à nos guerriers. Un jeune héros que ses rares talens, une valeur éprouvée, et d'éminens services avoient porté au commandement de l'armée d'Italie, attira bientôt tous les regards vers les sommets des Alpes par une double victoire sur les vieux capitaines de l'Autriche. Après ces premiers succès, si imprévus et si im-

portans, chaque combat qu'il livra fut un triomphe ; chaque nouvelle que nous reçûmes de son armée fut la nouvelle d'une victoire. Il sembloit que le génie protecteur de la France l'eût chargé, non seulement de la sauver, mais encore de forcer les peuples ennemis à rendre leur estime à une nation magnanime qu'une poignée de tyrans avoit déshonorée : en effet, de quel respect ne furent-ils pas pénétrés pour ces guerriers soumis au joug de la plus austère discipline ? avec quelle admiration les vaincus s'accoutumèrent-ils à regarder leurs vainqueurs ?

Nous ne suivrons point notre jeune et intrépide général dans ces batailles, dans ces marches, dans ces siéges où il montra constamment réunies dans sa personne l'activité, la vigilance, le sang froid, la valeur, la clémence, la grandeur d'ame, toutes ces belles et grandes qualités, en un mot, qui distinguent les grands capitaines. Eh ! quel exploit pourrions-nous citer qui ne fût connu depuis long-temps de tous les peuples du monde? quel exploit qui ne fasse partie de la gloire immortelle de la France et de son héros ? quel écrivain pourroit dignement parler de ce nouveau dieu de la guerre, qui se fût illustré, quand il n'eût fait que défendre nos frontières contre les vieilles légions qui menaçoient de les envahir ?

Mais pourquoi le monstre de l'anarchie médite-t-il de profiter des triomphes de nos armées pour ressaisir son sceptre sanglant ? pourquoi, lorsque l'admiration et la

reconnoissance devroient réunir tous les coeurs dans les mêmes voeux et dans les mêmes sentimens de soumission aux lois d'un gouvernement protecteur, l'esprit de faction cherche-t-il à les diviser encore? pourquoi ces compagnies de meurtriers? pourquoi ces chants de mort? Sera-ce donc la destinée de la France de triompher au-dehors, et d'être malheureuse au-dedans? D'une extrémité de la France à l'autre des cris de proscription, des cris de révolte se font entendre : de toutes parts la guerre civile allume ses torches sacriléges. Dans la capitale, et jusque dans le sanctuaire de la législation, la discorde anime les citoyens les uns contre les autres; les pères de la patrie, eux-mêmes, donnent l'exemple des plus funestes divisions, et avilissent ainsi la suprême magistrature et la représentation auguste dont ils ont été honorés par le peuple français.

Dans cette tempête politique qui s'élève, que deviendra le vaisseau de l'État? Heureusement cette armée d'Italie qui a su vaincre les ennemis du dehors menace de son patriotisme les ennemis du dedans, et présente une barrière insurmontable aux projets anarchiques de toutes les factions. Elle a fait entendre un cri d'indignation par l'organe de son chef, et le dix-huit fructidor la patrie est sauvée, et des poignards des émigrés vindicatifs et des échafauds des républicains terroristes; la patrie est sauvée, et son salut, cette loi suprême de tous les gouvernemens, prépare les voies à une révolution heureuse que tout le monde prévoyoit, pour la-

quelle tous les coeurs faisoient des voeux secrets, et dont personne n'osoit parler.

Heureuse la France si, à cette époque, ses premiers magistrats, n'accordant rien à l'orgueil du triomphe, rien à une vengeance qui sied toujours mal au vainqueur, eussent profité de leur victoire et du surcroît de puissance qu'elle leur avoit donné pour faire aimer leur gouvernement, éteindre les haines, rallier tous les Français à leur autorité par leur respect pour la religion et la morale, et sur-tout s'ils n'eussent commis l'imprudence de renouveler, sous une autre forme, ce régime exécrable de terreur dont ils s'étoient naguère déclarés les implacables ennemis; si, dis-je, ils ne l'eussent renouvelé, en quelque manière, par la proscription du culte public et de ses ministres, par un système atroce de déportation, et par l'établissement de ces tribunaux dont les condamnations multipliées et sans appel effrayoient également, et l'innocent et le coupable! Il est vrai, de tels souvenirs sont toujours pénibles; mais il est bon de se les rappeler de temps en temps, pour bien sentir la différence du temps où nous sommes aux jours malheureux où nous avons vécu.

Cependant, si les directeurs de la république la gouvernèrent avec moins de bonheur que le héros de l'Italie ne la défendit, il seroit injuste de leur faire tous les reproches dont leurs ennemis les ont accablés. Que ceux qui, lorsqu'ils ne sont plus, prononcent avec tant d'aigreur et d'animosité sur leur administration, nous

disent ce qu'ils auroient fait, la conduite qu'ils auroient tenue à leur place. Sans doute ils se laissèrent entraîner à de fausses mesures, à de dangereux excès; ils cédèrent à d'injustes préventions, et nous sommes loin de les absoudre entièrement des malheurs de la France pendant les années où ils furent à la tête des affaires : mais nous savons qu'il existe pour les chefs des gouvernemens des circonstances tellement impérieuses, que les plus sages et les plus fermes sont forcés de leur obéir, pour éviter des maux plus grands que ceux auxquels elles les entraînent. Mais j'oubliois que je n'ai à faire ni une critique ni une apologie, et je reviens avec un nouveau plaisir à cette armée d'Italie qui représentoit la France avec tant de gloire aux yeux de l'Europe étonnée, aux yeux mêmes de la France.

Après une longue suite de succès, aussi rapides qu'éclatans, et l'entière déroute de ces armées nombreuses et aguerries sur lesquelles la maison d'Autriche avoit fondé l'espoir le plus brillant, le jeune vainqueur, dont le front étoit couronné de tant de lauriers, se disposoit à consommer sa glorieuse carrière, en portant la guerre sous les murs même de cette capitale, qui depuis est tombée deux fois sous sa puissance. Heureusement l'ennemi, épouvanté de cette audacieuse résolution, le conjure d'arrêter sa marche triomphante, et lui demande la paix. Alors il consulte moins sa gloire personnelle, qui ne pouvoit parvenir à un plus haut degré, que la voix et les intérêts de l'humanité : il s'arrête donc

au

au moment où il va porter les derniers coups, et après avoir rétabli le pontife romain sur son trône chancelant, que d'une parole il pouvoit renverser, il affermit sur le sien cette puissance autrichienne, qu'après quelques marches de plus il pouvoit anéantir. Ainsi, deux années à peine lui ont suffi pour mériter le double titre de vainqueur et de pacificateur: il revient dans la capitale de la grande nation, couronné par les mains de la victoire et par celles de la paix; et son retour est signalé par une joie publique, non moins honorable et flatteuse pour lui que les plus beaux triomphes.

Mais une carrière dont les commencemens avoient été si brillans ne devoit pas se borner à des exploits qui auroient suffi pour immortaliser plusieurs vieux capitaines, encore moins au rôle obscur d'un négociateur; et le vainqueur de l'Italie eût été placé d'une manière peu convenable à sa prodigieuse activité dans une petite ville de l'Allemagne, auprès d'hommes qui ne savoient que manier la plume, et qui, habitués à la lenteur des négociations, auroient employé plus de temps à la rédaction d'un article de traité, qu'il n'en avoit mis à se rendre maître de Mantoue.

Une antique et vaste province, une terre classique, autrefois le berceau des sciences et des lois, et le séjour des sages, aujourd'hui avilie et opprimée par le sceptre ottoman, se présentoit à ce hardi et pénétrant génie, comme une conquête nécessaire pour l'humiliation

de l'orgueil et l'anéantissement du monopole britannique. Aussi impénétrable dans l'ordonnance de ses desseins que courageux et actif dans leur exécution, il est parti ; il a conquis le fameux et imprenable rocher de Malthe ; il est maître d'Alexandrie avant que la renommée, qui avoit été si prompte à publier ses exploits précédens, ait averti les amiraux des flottes ennemies, qui déjà redoutoient dans ce jeune conquérant le plus implacable ennemi de leur patrie, et le vengeur des droits outragés de tous les peuples de l'Europe.

Toujours protégé par la fortune, disons mieux par cette Providence divine qui, dans ses desseins éternels, le conservoit pour les plus hautes destinées, il se montre dans les sables du désert et devant les hordes intrépides des Mammeluks, tel qu'il avoit paru dans les belles plaines de l'Italie et devant les bataillons nombreux et disciplinés de l'Autriche. C'est une guerre toute nouvelle ; ce sont de nouveaux ennemis en qui la férocité et la valeur suppléent à la discipline ; des ennemis protégés par la nature du terrain et par l'influence du climat : mais c'est toujours le même capitaine ; c'est toujours ce courage supérieur à tous les dangers ; c'est toujours ce sang froid qui sait tirer parti des circonstances les plus critiques, et fait tourner au profit de la victoire les événemens où d'autres ne verroient que le présage de la défaite ; c'est toujours cette activité qui ne laisse jamais aux vaincus le loisir de se reconnoître : enfin, c'est toujours cette sagesse profonde qui, après

la victoire, s'occupe des moyens d'en réparer les désastres, et de rendre aux peuples vaincus le bonheur, en leur donnant des lois et des droits qu'ils n'avoient jamais connus. Oh! combien l'Egypte doit regretter son vainqueur! Sans doute, son peuple tiendroit aujourd'hui un rang parmi les nations, et auroit déjà vu renaître pour lui le règne bienfaisant et pacifique des Ptolémées.

Quand cet astre brilloit dans l'Orient, hélas! quelles ténèbres se répandoient sur la France! quelles funestes divisions s'étoient introduites dans le sein de ses hautes magistratures! que de haines mal éteintes s'étoient rallumées, et menaçoient d'ensanglanter ses plus beaux départemens! Au milieu même de la capitale deux factions irréconciliables aiguisent leurs poignards : le systême trompeur d'un équilibre dangereux leur rend, tour à tour, à chacune l'espérance et l'audace, après leur avoir inspiré la terreur. Entouré de mille écueils, le vaisseau de l'état se jette tantôt vers les uns, tantôt vers les autres, pour les éviter tous; et par cette fausse manoeuvre s'expose chaque jour, à chaque instant, à un naufrage inévitable. Aussi, avec quelle vîtesse voit-on s'avancer l'anarchie! avec quelle consternation les bons Français ne portent-ils pas leurs regards sur l'abîme où la patrie va s'engloutir!

Sortons de la capitale, et parcourons nos provinces. Qu'y verrons-nous? Nous verrons dans le plus grand nombre leurs habitans divisés en deux partis acharnés

l'un contre l'autre, et se chargeant à l'envi des plus graves accusations; d'une part l'impiété proscrivant la religion, de l'autre le fanatisme outrageant l'humanité; ici les cabales, les violences pour élever de méprisables citoyens à la dignité de législateurs; là encore des cabales et des violences pour revêtir des magistratures les plus respectables, des hommes connus pour être les ennemis du gouvernement et de la tranquillité de la patrie; ici les temples ouverts à toutes les erreurs, et fermés à la religion, dont les ministres sont proscrits, et les sectateurs persécutés; là une grossière et féroce intolérance animant les peuples contre de sages et paisibles citoyens. Nul esprit public, nul respect pour les lois et leurs magistrats, et par-tout une tendance plus ou moins forte à la désobéissance, et même à la révolte. A la révolte! hélas! dans quelles superbes campagnes elle a établi sa sanglante domination! Allons aujourd'hui dans ces départemens, maintenant si paisibles, quels tristes récits nous entendrons! quelles traces lamentables des discordes civiles nous y trouverons encore!

A Dieu ne plaise que nous voulions rappeler à nos lecteurs le souvenir des scènes si multipliées, si longues, si déplorables de la guerre de la Vendée! Toujours finie, et toujours subsistante, cette guerre avoit pris à l'époque dont je parle, un nouveau caractère qui ne la rendoit que plus atroce et plus difficile à terminer. Ce n'étoit plus ces hordes nombreuses qui,

sans observer aucun ordre, attendoient l'ennemi en rase campagne, et qui, conséquemment, pouvoient être exterminées dans une seule bataille. Peu à peu les Vendéens s'étoient aguerris: ils s'étoient donné des chefs braves et expérimentés; et convaincus par de nombreuses défaites qu'ils ne pourroient jamais tenir, en corps d'armée, contre des troupes aguerries et disciplinées, ils s'étoient formés en différens partis dont chacun avoit son chef, son canton, et qui ne se battant jamais tous ensemble, mais séparément, et lorsque l'occasion leur paroissoit favorable, étoient devenus semblables à une hydre à plusieurs têtes.

Cette nouvelle tactique qui fit donner aux Vendéens le nom de Chouans, et qui changea une guerre ouverte et franche en un brigandage universel, devoit nécessairement produire de grands ravages, et faire de nos plus belles provinces une vaste solitude, habitée seulement par des bêtes féroces. Il est vrai, quelques-uns des principaux chefs des révoltés furent punis, quelques-uns de leurs partis furent défaits: mais lorsqu'une population toute entière est soulevée, quand tous les esprits sont prévenus, et tous les cœurs aigris, animés, exaspérés, ce ne sont pas les armes qui peuvent la soumettre, et la faire rentrer dans un état de paix qui ne laisse plus d'inquiétude au gouvernement; et les mesures violentes ne servent alors qu'à donner plus de ressort et plus de force à la révolte. C'étoit par de sages négociations, par un juste

tempérament de fermeté et de douceur qu'il étoit possible de rappeler ces hommes égarés et furieux à la raison, au devoir, à la confiance, à la soumission, à la paix. Malheureusement, c'est ce que ne vit pas ou ne voulut pas voir le directoire, qui, toujours poussé par une sorte de fatalité aux actes de rigueur, ne fit que multiplier les mécontens, en sollicitant cette loi des otages, aussi impolitique que barbare, en vertu de laquelle les familles étoient responsables les unes pour les autres, et les individus pour la multitude; loi funeste qui provoquoit les représailles, et mettoit les fonctionnaires publics à la merci des révoltés.

Nous ne nous arrêterons point aux autres mesures administratives de ces cinq magistrats; nous ne parlerons point de ces lois dont la simple proposition étoit le signal des plus violens débats et d'agitations qui, plus d'une fois, furent sur le point de changer le temple de la législation en une arêne de gladiateurs. Quel temps déplorable que celui où les innocens étoient punis pour les coupables, au mépris d'une constitution qui garantissoit à chacun sa liberté et sa propriété! quel temps que celui où pour soutenir un systême de finances, on ne trouvoit pas de moyen plus efficace qu'un emprunt forcé, comme s'il eût été nécessaire de dépouiller les plus riches citoyens, pour rendre la patrie heureuse et florissante! Quel temps que celui où ni les lumières, ni les vertus ne pouvoient servir à un citoyen, sans fortune et sans

appuis, pour être jugé digne de servir son pays, quand l'intrigue et la médiocrité pouvoient élever aux honorables fonctions de la république, des citoyens qui, dans tout autre circonstance, n'auroient jamais pu sortir de leur obscurité ! Quel temps enfin, que celui où l'autorité suprême, livrée aux calculs d'une fausse politique, ne savoit ni conserver la paix, ni se préparer à la guerre ! Lisons l'histoire de ce fameux congrès de Rastadt, et nous n'y verrons qu'une comédie indigne de la majesté d'une grande république, indigne sur-tout de ce héros dont la fierté avoit vaincu les négociateurs de l'Autriche, comme sa valeur avoit triomphé de ses armées.

Mais c'étoient là des maux auxquels une paix solide auroit sans doute bientôt remédié, en donnant plus de consistance et de loisir au gouvernement : une nouvelle guerre pouvoit seule les aggraver; et cette guerre mal prévue, mal adroitement et foiblement commencée, eut lieu, mais avec des succès bien différens de ceux qui avoient illustré le jeune vainqueur de l'Italie.

Pendant que le directoire français s'amusoit à négocier, au lieu de profiter de l'ascendant que lui avoient donné nos précédentes victoires pour commander la paix, les puissances ennemies de la France faisoient de nouveaux et immenses préparatifs, et les soldats du Nord venoient à grands pas se réunir aux guerriers de l'Autriche, qui, vaincue dans cent combats, espéroit profiter de l'absence de son vainqueur, pour ramener

la victoire sous ses drapeaux. Sans doute les légions victorieuses qui n'avoient pas suivi leur général sur les bords du Nil étoient prêtes à repousser l'imprudent ennemi qu'elles avoient tant de fois humilié, ainsi que les guerriers du Nord qu'elles n'avoient point encore combattus ; sans doute l'armée républicaine toute entière étoit debout, et sous les ordres de généraux courageux et expérimentés, se disposoit à voler à de nouveaux triomphes ; sans doute les forteresses qui devoient opposer une barrière insurmontable aux efforts de la nouvelle coalition étoient gardées par de nombreux guerriers, et par de braves et fidèles capitaines ; sans doute les mesures les plus indispensables avoient été prises d'avance pour garantir non seulement nos conquêtes et notre territoire de toute surprise, mais sur-tout cette fidèle république, qui devenue, pour ainsi dire, l'avant-garde du grand peuple, devoit partager sa gloire et ses dangers. O imprévoyance! les routes étrangères qui aboutissoient à l'Italie et à la France étoient couvertes de soldats, et les dépositaires de la souveraineté nationale n'en paroissoient point informés ! Quand toutes les bouches de la renommée annonçoient l'alliance des souverains de la Russie et de l'Autriche; ils l'ignoroient, ou du moins feignoient de l'ignorer! Au lieu de prendre l'initiative de l'attaque, ils attendoient d'être attaqués pour se défendre! Ils expédioient des courriers à Rastadt, au lieu de faire marcher une forte armée en Italie! Qui le pourroit ou le voudroit croire,

si

si ces événemens ne s'étoient passés sous nos yeux? Deux années seulement avoient suffi pour anéantir cette armée d'Italie, naguère illustrée par tant d'exploits; deux années avoient suffi pour rabaisser les vainqueurs au rang des vaincus, et pour remettre en discussion l'existence et les droits de cette république qui, dans les deux années précédentes, avoit jeté un si grand éclat; deux années seulement avoient suffi pour ouvrir toutes nos barrières à l'ennemi. Nous avions répandu le sang de nos vieux guerriers pour conquérir les rochers de l'Helvétie, et nous ne savions plus conserver des conquêtes bien autrement importantes pour notre sûreté.

Cependant deux grandes armées sont arrivées sur nos frontières, qu'elles menacent d'une vaste invasion, depuis les rives de l'Adige jusqu'à celles du Rhin. Quel est leur étonnement! Elles s'attendoient à combattre ces braves dont la gloire avoit pénétré jusqu'aux régions glacées du Nord, et par-tout elles ne rencontrent que des bataillons incomplets, et mal commandés; elles s'attendoient à éprouver une invincible résistance, et à répandre des flots de sang, sous les remparts de cette Mantoue si bien défendue par la nature, et à peine se sont-elles présentées devant ce boulevard de l'Italie, que la renommée fait retentir dans toute l'Europe cette triste et honteuse nouvelle; la garnison française de Mantoue vient de capituler. Voilà donc les belles plaines de cette jeune république, de cette

fidèle alliée de la France, inondées d'un déluge d'ennemis ! Voilà ces peuples qui ont à peine goûté les douceurs de la liberté, retombés sous le joug, dévoués à la vengeance de leurs anciens oppresseurs ! Eh ! les Français ! fuiroient-ils donc ? Non, non ; ils ne tournent point le dos à l'ennemi ; ils ne font que suivre, par une obéissance qui leur est pénible, quelques chefs indignes de les mener aux combats. O Bonaparte, où étois tu ? Ne sentis-tu pas tes entrailles tressaillir d'indignation dans l'instant même où l'on put dire, l'Italie n'appartient plus aux Français ? En vain nos revers nous obligent à chercher les moyens de réparer les fautes de notre imprévoyante sécurité, les malheurs se succèdent ; et bientôt nous n'avons plus que les Alpes à opposer à un ennemi intrépide, dont la victoire double le courage, et irrite l'audace.

Le bruit de nos défaites sur les rives de l'Adige et du Pô, a retenti jusques dans le sein de la Germanie, sur les bords du Rhin, sur les frontières de l'Helvétie, et il a rendu aux guerriers de l'Autriche cette confiance et ce courage qu'ils avoient perdus par tant de revers essuyés deux années auparavant : mais de ce côté d'autres généraux sont dignes de commander les guerriers français. En vain un archiduc, à qui une seule victoire qui n'avoit été suivie d'aucun résultat décisif, avoit créé une réputation, assemble-t-il sur les frontières helvétiques toutes les forces de la monarchie autrichienne ; en vain pense-t-il profiter de no-

tre consternation et des victoires de ses alliés, pour envahir à son tour nos départemens arrosés par le Rhin : un compagnon du héros de l'Italie, que sa valeur et ses exploits ont fait nommer l'Enfant de la Victoire, se présente à la tête de l'armée française qu'il anime de son courage, et élève, par sa prudence, une barrière inexpugnable contre les efforts de quatre-vingts mille hommes qui, déjà, regardoient la France comme leur proie. Oh! qui peut se rappeler, sans admiration et sans la plus vive reconnoissance, le souvenir de cette brillante campagne d'Helvétie, où l'on vit cette armée une fois moins nombreuse que celle de l'ennemi, l'arrêter dans sa course, rendre tous ses efforts inutiles; enfin, après l'avoir combattu pendant trois jours, le vaincre, le repousser, le disperser, et sauver la patrie?

A cette nouvelle l'espérance renaît dans toutes les ames, et l'Italie, quoique envahie, ne désespère plus d'être délivrée de ses nouveaux vainqueurs. Mais, ô aveuglement! quand les troupes signalent avec tant d'éclat leur dévouement à la patrie, les magistrats suprêmes et les législateurs se divisent de nouveau; les défiances, les haines mêmes se renouvellent; les alarmes augmentent de jour en jour; les uns demandent sans cesse, les autres refusent constamment; de part et d'autre se forment les préparatifs, et s'annoncent les symptômes d'une nouvelle révolution, c'est-à-dire, de nouvelles convulsions et de nouveaux dé-

chiremens politiques. Delà, dans toute la nation, une défiance qui paralyse l'action du gouvernement, et s'oppose à l'exécution des lois, un mal-aise, une inquiétude qui rendent l'avenir plus redoutable encore que le présent; un abattement capable d'encourager l'ennemi à tout oser; enfin, le desir concentré d'un changement quelconque. Oh! quel homme d'un génie assez vaste et assez ferme pour guérir tous nos maux, se présentera à la patrie, et lui dira : C'est moi qui me sens la volonté et le pouvoir de réunir tes enfans dans les mêmes affections et dans les mêmes intérêts; c'est moi qui ranimerai et leur confiance et leur courage; c'est moi qui repousserai tes ennemis, qui te rendrai désormais inattaquable, et qui ferai de toi dans la guerre et dans la paix, la plus belle et la plus grande des nations? Cet homme, le Seigneur l'a appelé de l'Égypte; cet homme, comme un envoyé céleste, s'est offert à la patrie; il lui a promis de la délivrer, de la rendre glorieuse et invincible; le 19 brumaire a vu ses sermens, et il a tenu parole.

HISTOIRE DE FRANCE,

SOUS L'EMPIRE

DE NAPOLÉON LE GRAND.

AN VIII.

JOURNÉES DES 18 ET 19 BRUMAIRE.

Aussitôt que le général Bonaparte, revenant d'Egypte, eut débarqué à Fréjus, il se mit en route pour la capitale, où il arriva le 24 vendémiaire, an VIII, sept jours après son débarquement. Ce retour inespéré d'un si grand capitaine, sur qui se réunissoit l'admiration de tous les partis, ranima le courage abattu de tous les Français, qui, dès lors, pressentirent que lui seul délivreroit la patrie des maux qui l'affligeoient, au dehors et au dedans. Il étoit naturel qu'un événement qui devoit, de quelque manière que ce fût, avoir des suites heureuses pour la France, fût célébré par des fêtes, et que le héros sur la tête duquel on croyoit apercevoir le siège de nos nouvelles destinées, triomphât au milieu de ses concitoyens. Aussi, quels glorieux témoignages il reçut des représentans de la nation! Par quels transports, les dépositaires de la souveraine magistrature, et les défenseurs de la patrie, les plus illustres, signalèrent leur admiration dans le temple de la victoire!

Cependant, les factions s'agitent, et s'efforcent de circonvenir celui qui devoient les vaincre toutes, pour en faire l'instrument de leurs criminels projets. On ose même, comme il l'assura ensuite lui-même, lui offrir une dictature qui l'eût placé au-dessus des lois; c'est-à-dire, le titre et la puissance d'un oppresseur. Heureusement, dans ces pressans dangers de la patrie, le corps vénérable des anciens de la nation étoit là, étoit prêt à joindre sa force et son autorité à celle du héros qui ne voyoit plus d'autre gloire à recueillir que dans sa résistance aux complots où les partis cherchoient à l'entraîner. Les anciens du sénat, les législateurs veulent sauver la patrie. Ils s'assemblent; ils délibèrent, et le matin du 18 brumaire ils décrètent que le corps législatif est transféré à Saint-Cloud, et chargent le général Bonaparte de l'exécution de ce décret, ainsi que du commandement suprême de toutes les troupes de la capitale, et de la garde du corps législatif.

Ce général, devenu dépositaire de la confiance de la représentation nationale, n'a rien de plus pressé que d'inviter les troupes qu'il commande à cette union qui les rendit toujours invincibles. Il se présente ensuite, accompagné de ses frères d'armes, devant le corps auguste qui a mis la patrie sous sa protection, pour le féliciter du décret par lequel il vient de la sauver, et lui promettre que lui et ses braves compagnons sauront l'exécuter.

Ce fut alors qu'il fit à l'envoyé d'un de ces premiers magistrats dont la France entière accusoit l'impéritie, cette éloquente apostrophe : « Qu'avez-vous fait de cette France que je vous ai laissée si brillante? Je vous avois laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre; je vous avois laissé des victoires, j'ai retrouvé des revers; je vous avois laissé les trésors de l'Italie, j'ai trouvé par-tout des lois spoliatrices et la misère? Qu'avez-vous fait de ces cent mille Français, mes camarades, couverts de lauriers? que sont-ils devenus? A entendre quelques factieux, bientôt nous ne serions que des ennemis de la république, nous qui l'avons défendue et affermie par notre courage et nos travaux. Nous ne voulons pas de gens qui se croient plus patriotes que les braves qui ont été mutilés au service de la patrie. »

Ces sentimens deviennent bientôt ceux de tous les citoyens, qui, par des charges éminentes, participent au gouvernement général, ou à l'administration particulière de la capitale; et l'on remarque ces paroles dans une proclamation des magistrats du département de la Seine, publiée le même jour : « Nos braves sont délaissés dans leurs triomphes, comme ils l'étoient dans leurs revers; les ressources de l'état sont entravées de toutes parts, toutes les dépenses particulières et publiques sont suspendues; tous les atteliers sont fermés; le pauvre est sans ouvrage, le propriétaire sans sûreté; la paix seule peut mettre un terme à tant de

maux. ». Quel affligeant tableau! et ce tableau étoit fidèle !

Le lendemain, la représentation nationale se transporte toute entière à St. Cloud, pour délibérer sur les moyens de sauver la patrie ; mais les deux conseils avoient des vues bien différentes. Celui des anciens, composé d'hommes d'un âge mur, dont un grand nombre avoient donné plusieurs fois des preuves de sagesse, vouloit sincèrement la réforme des abus nombreux qui s'étoient introduits dans le gouvernement de l'état ; celui des cinq-cents au contraire offroit une grande réunion d'hommes exaltés, qui ne s'occupoient depuis quelque temps que des moyens de replonger la nation dans ce gouvernement révolutionnaire sous lequel elle avoit été si malheureuse pendant dix-huit mois. Aussi, avec quelle agitation ne commença pas la séance de ce conseil, cette séance qui devoit être la dernière! on eût dit que le monstre de l'anarchie, poussé dans ses derniers retranchemens, exhaloit par d'impuissantes clameurs, les derniers soupirs de sa rage qui bientôt devoit être vaincue pour toujours. En vain, un représentant courageux trace en termes éloquens le tableau de la triste situation de la France ; à ces mots prononcés d'une voix ferme, « jamais les idées libérales et généreuses ne furent plus complettement méconnues... Les conspirateurs anarchiques promenoient la hache fatale sur toutes les têtes, et ne la tenoient plus suspendue qu'à un fil », à ces mots, dis-je, un aveugle enthousiasme

enthousiasme de vengeance et de haine anime les suppôts de l'anarchie, et leurs vils émissaires qu'ils avoient rassemblés autour d'eux. Ces ennemis de tout ordre, de toute paix, de toute propriété, invoquoient une constitution qu'ils détestoient, qu'ils avoient violée cent fois, et qui toute insuffisante qu'elle étoit, servoit encore alors de barrière à leurs criminelles entreprises.

Cependant les anciens, plus tranquilles, plus sages, et sachant mieux respecter leur caractère auguste de réprésentans, délibéroient sans emportement et sans autre passion que celle du bien public; mais cette sage lenteur si nécessaire et si utile dans toute autre circonstance, ne pouvoit être que nuisible dans une journée dont le succès dépendoit de la promptitude des mesures, et de la rapidité de l'exécution. Heureusement, l'actif et infatigable Bonaparte, qui connoissoit tout le prix du temps, admis dans le sein de ce vénérable sénat, le sollicite, le presse de prendre au plus tôt des mesures pour sauver l'état, dont les dangers croissoient à chaque instant. « J'étois tranquille à Paris, dit-il dans cette séance mémorable, lorsque je reçus le décret du conseil des anciens, qui m'instruisoit de ses dangers et de ceux de la république. A l'instant, j'appelai mes frères d'armes et nous vînmes vous donner notre appui; nous vînmes vous offrir les bras de la nation, parce que vous en étiez la tête. Nos intentions étoient pures, désintéressées; et pour prix de notre dévouement, aujourd'hui déjà on nous abreuve de calomnies.... Je ne vous

le dissimulerai pas, représentans du peuple ; en prenant le commandement, je n'ai compté que sur le conseil des anciens ; je n'ai point compté sur celui des cinq-cents, qui est divisé ; où se trouvent des hommes qui voudroient nous rendre la convention, les comités révolutionnaires et les échafauds, sur ce conseil où les chefs de la terreur viennent de prendre séance, et d'où viennent de partir des émissaires chargés d'aller organiser un mouvement à Paris.... Je vous dirai, ajouta-t-il, que deux membres du directoire m'ont proposé de me mettre à la tête d'un complot qui tendoit à détruire tous les hommes qui avoient des idées libérales ; et c'est pour n'avoir pas voulu favoriser ce coupable projet, que l'on m'accuse d'être un César, un Cromwel.... Comment, continua-t-il, peut-on invoquer une constitution violée trois fois, une constitution qui ne présente plus aucune garantie pour personne, et quand les chefs du parti qui veut tout renverser ont pris séance dans le conseil des cinq-cents ? On parle de me mettre hors la loi ! Dans ce cas, je m'en remettrai à mes frères d'armes et à ma fortune. »

Après avoir ainsi parlé dans le conseil des anciens, le général Bonaparte se rend dans celui des cinq-cents, avec l'intention de l'inviter à prendre de promptes mesures pour le salut de la patrie.

LE GÉNÉRAL BONAPARTE, AU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Un mouvement se manifeste tout à coup dans l'assemblée ; tous les regards se portent vers la principale entrée. Bonaparte, en uniforme de général, et le

chapeau à la main, paroît, suivi de quelques grenadiers, à qui il fait signe de rester à la porte; il traverse la salle seul et sans armes, et s'avance vers le bureau. A son aspect, la plus violente agitation se manifeste dans le conseil. Tous les membres se lèvent: une foule d'orateurs assiègent la tribune. Bonaparte ne peut y pénétrer; il en est repoussé avec fureur; vingt assassins se précipitent sur lui, et cherchent sa poitrine. Les grenadiers du corps législatif qu'il avoit laissés à la porte de la salle, accourent, et se placent entre lui et les assassins. L'un de ces braves, nommé Thomé est frappé d'un coup de stilet, dont ses habits sont percés: ils enlèvent leur général. Au même instant, les cris de *hors la loi* se font entendre contre le défenseur de la loi. C'étoit le cri farouche des assassins, contre la force destinée à les réprimer.

Après une longue et violente agitation, le calme se rétablit enfin dans le conseil. Plusieurs députés s'approchent du président Lucien Bonaparte, et le pressent de prononcer le *hors la loi* contre son frère. « Vous voulez, leur répond celui-ci, que je prononce un arrêt de mort contre mon frère! Je dépose, continue-t-il, avec le sentiment qu'inspire la nature outragée, je dépose les marques de la législature populaire. » En parlant ainsi, il quitte sa toge et sa ceinture. Mais c'est en vain, qu'il renonce à une dignité qui l'exposoit aux provocations insultantes et barbares des factieux; ceux-ci redoublent leurs féroces instances, et le

bruit se répand hors de l'enceinte de la salle que Lucien Bonaparte est menacé d'être assassiné, parce qu'il ne veut pas faire assassiner son frère. Alors, un officier, sans armes, suivi d'un piquet de grenadiers, entre dans la salle du conseil, s'avance au bureau, s'approche du président, et l'emmène, au milieu des cris de rage de ceux auxquels on enlevoit leur proie.

A quels funestes excès ne se seroit pas portée cette troupe de factieux, envers les représentans bien intentionnés pour la patrie, s'ils fussent restés maîtres des délibérations et du champ de bataille? Quelques instans après, le général Murat, le compagnon d'armes et l'ami fidèle du général Bonaparte, se met à la tête d'un corps nombreux des grenadiers de la garde des deux conseils, et entrant dans la salle, il s'écrie: « Que les bons citoyens se retirent; le conseil est dissous. » A ces mots, quelques députés s'élancent à la tribune; ils veulent parler; mais le roulement des tambours empêche qu'ils ne soient entendus; tous enfin sortent, et la salle est évacuée.

LE GÉNÉRAL MURAT SUSPEND LA SÉANCE DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Cependant le conseil des anciens s'étoit formé en comité général pour prendre les mesures que les circonstances exigeoient. Un grand nombre de membres du conseil des cinq cents qui n'avoient point avili leur caractère, par les odieux procédés de plusieurs de leurs collègues, se réunissent, après la fuite des coupables, au président Lucien Bonaparte, et commencent une nouvelle séance sous de meilleurs auspices.

NOUVELLE SÉANCE DES CINQ-CENTS. PROJET DE RÉSOLUTION, APPROUVÉ PAR LES ANCIENS.

Délivré de ses tyrans, le conseil s'occupe d'abord de la reconnoissance qu'il doit, pour leurs services dans cette grande journée, au général Bonaparte, aux autres généraux et officiers, qui commandoient à Saint-Cloud. Il déclare, en conséquence, qu'ils ont bien mérité de la patrie, ainsi que les deux grenadiers qui avoient fait un rempart de leur corps au général en chef. On propose ensuite, dans le silence de la nuit et des factions, l'établissement d'un gouvernement intermédiaire et provisoire, qui devoit durer jusqu'à ce que l'on eût réformé les vices que l'expérience avoit fait découvrir dans la constitution, et l'on forme le projet d'une résolution qui est ensuite approuvée à l'unanimité par le conseil des anciens.

Cette résolution prononçoit l'exclusion du conseil des cinq-cents, de soixante-deux de ses membres qui s'étoient portés à des excès, et la création d'une commission consulaire, investie de la puissance directoriale, composée des citoyens Syeyes, Roger-Ducos, ex-directeurs, et du général Bonaparte, qui prendroient le titre de *Consuls de la République :* elle portoit aussi que deux commissions, de vingt-cinq membres chacune, tirées des deux conseils, exerceroient la puissance législative, jusqu'à la rentrée du corps législatif, laquelle étoit ajournée au 1er ventôse de l'an 8.

Immédiatement après l'adoption de cette résolution, qui eut lieu dans la nuit du 19 au 20 brumaire, les membres des deux conseils revinrent à Paris, et le

20, les deux commissions législatives, et la commission consulaire, entrèrent en fonctions.

RÉSULTAT DES JOURNÉES DES 18 ET 19 BRUMAIRE.

Pour bien juger des journées des dix-huit et dix-neuf brumaire, il faut se reporter par le souvenir au temps qui les avoit précédées : il faut se rappeler que toutes nos frontières, celles d'Italie sur-tout, étoient sur le point d'être envahies par un ennemi nombreux et enhardi par des victoires; que l'intérieur de la France étoit en proie à des divisions qui, vu le caractère des factieux, ne pouvoient amener que des événemens tragiques. Quel a été le résultat de ces journées? La tranquillité intérieure, l'extinction de la guerre civile, la réunion de tous les partis, la prospérité et l'ordre dans les finances, le rétablissement des cultes religieux, une sage administration dans tous les départemens de l'empire, la confiance générale dans les opérations du gouvernement, la répression du brigandage, une belle armée, de nouvelles conquêtes, les ennemis de la France réduits à l'impuissance de lui nuire, enfin l'espérance d'une paix universelle et durable.

PREMIÈRES OPÉRATIONS DES CONSULS.

La pensée des nouveaux consuls se porta aussitôt sur les maux qui affligeoient la France, au dedans et au dehors. Cette vaste république n'attendoit qu'une main puissante et capable de la débarrasser des factions, et de tous les crimes qui les accompagnent. L'humanité fut la première satisfaite : les otages sortirent de leurs prisons, et allèrent annoncer à leurs concitoyens que

la France avoit enfin un gouvernement aussi généreux que puissant. Cayenne avoit vu avec douleur un grand nombre de Français aussi vertueux qu'éclairés, condamnés à gémir sur ses plages malsaines; Cayenne se réjouit d'apprendre que la patrie les rappeloit dans son sein, pour profiter encore de leurs lumières et de leur intégrité. La religion dépouillée, persécutée et fugitive, a le courage de réclamer ses temples, ses autels, et ses ministres; ses temples, ses autels et ses ministres lui sont rendus; et ceux-ci délivrés des entraves qui tourmentoient leur conscience, n'ont plus d'autre obligation que de rendre à César ce qui appartient à César, c'est-à-dire, ne doivent plus s'engager qu'à promettre au gouvernement une soumission dont l'Evangile fait un devoir à tous les citoyens. Le Christianisme, après une persécution sanglante qu'il faudroit bien se garder d'attribuer à la véritable philosophie, à cette belle science qui proclame également les droits de Dieu et les devoirs de l'homme, reprit un nouvel éclat, et les chefs du gouvernement se montrèrent convaincus que si elle est le chemin du ciel, elle garantit le bonheur et la paix de la terre.

Quelques mesures de rigueur furent appliquées à de dangereux citoyens; mais ces mesures assurèrent la tranquillité publique, et l'état s'affermit en rejettant de son sein un certain nombre d'agitateurs et de factieux dès long-temps réprouvés par la plus saine partie de la nation; hommes féroces, incorrigibles, et disposés

sans cesse à tous les mouvemens, pour commettre avec impunité tous les crimes.

CONSTITUTION DE L'AN 8.

Cependant les commissions intermédiaires qui avoient accepté la tâche glorieuse de réformer les abus de l'administration, et de méditer pour la France une constitution plus parfaite que celles qui avoient si mal résisté aux orages de la révolution, avoient conduit leur œuvre à toute la perfection dont elle étoit susceptible pour les circonstances où la république se trouvoit. Enfin, après plusieurs mois de méditations éclairées par toute la sagesse de l'expérience, on vit paroître cette constitution dont les principes, également éloignés de l'anarchie et du despotisme, assurèrent l'action du gouvernement, et les droits des citoyens. Trois consuls, les citoyens Bonaparte, Cambacérès et Lebrun, furent chargés de la souveraineté et de la suprême exécution des lois. Bonaparte étoit illustre par ses victoires, Cambacérès renommé par sa sagesse et ses profondes connoissances en fait de législation, Lebrun par ses lumières dans l'administration des revenus de l'état, et par une sagesse qui l'avoit rendu l'un des membres les plus utiles du conseil des anciens. Un sénat dont toutes les places devoient être la récompense d'importans services rendus à la patrie, devint dépositaire de la chartre nationale; un conseil d'état, organe de la pensée du gouvernement, devint l'intermédiaire entre les consuls et le corps législatif, composé de trois cents membres dont la fonction devoit

voit être d'approuver ou de rejeter les lois qui auroient été auparavant discutées dans un tribunat où devoient siéger cent citoyens à la nomination des consuls.

PRÉFECTURES.

Cette constitution acceptée par le suffrage unanime des Français devint bientôt le centre commun où se rallièrent tous les partis, et la source de plusieurs institutions que le gouvernement consulaire s'empressa d'établir pour la consolider. Trois sortes d'administrations, flottantes comme celle du directoire, c'est-à-dire, plus subordonnées à l'empire des circonstances, qu'aux principes de la sagesse, de l'expérience, et de l'intégrité, se partageoient depuis plusieurs années les destinées des citoyens; c'étoient l'administration départementale, l'administration judiciaire, et l'administration financière. La première entièrement réformée dans sa composition, fut confiée à des préfets, à des sous-préfets, et à des conseils de préfecture. Alors, les peuples ne virent plus à leur tête ces corporations d'administrateurs, si lentes à prendre de sages mesures: ils ne virent plus leurs propriétés à la merci d'hommes sans propriété, et ils bénirent le gouvernement qui se faisoit représenter auprès d'eux par de vertueux pères de famille, et par de grands propriétaires. L'institution des préfectures moins compliquée et plus forte que celle des anciennes intendances, n'a point encore excité une seule réclamation; ses bienfaits au contraire toujours permanens, et toujours nouveaux, annon-

cent qu'elle est le résultat de la plus profonde sagesse, relativement, soit à son principe, soit aux choix faits par les premiers magistrats de la république.

TRIBUNAUX. L'administration judiciaire, corrompue dans son essence, d'abord par la législation révolutionnaire, ensuite par une jurisprudence composée de plusieurs milliers de lois, plus encore par l'impéritie et l'esprit de faction de plusieurs juges, et enfin par la confusion des attributions, reprit un nouvel éclat par l'établissement d'une nouvelle hiérarchie, par la proscription des formes arbitraires, par l'exclusion des juges que la voix publique accusoit, et par le choix de magistrats investis de l'estime du gouvernement et de celle de leurs concitoyens. En peu de mois la justice se félicita d'avoir pour rendre ses oracles, des tribunaux de première instance, des tribunaux d'appel, et un tribunal de cassation.

FINANCES. Mais qui pourroit peindre les désordres de l'administration financière? Quels abus! Quelle anarchie! quelles injustices! C'est sur elle principalement que les consuls ont porté un coup-d'œil sévère. Animés des principes d'une sage économie et d'une justice incorruptible, ils placent les revenus de la nation sous cette double égide; il ne veulent rien devoir à la violence, mais tout à la confiance et au patriotisme des citoyens. Aussi, avec quel empressement les possesseurs de capitaux, ces hommes qui dans les dangers publics n'avoient rien de plus pressé que d'enfouir leurs richesses, ne viennent-ils pas les offrir à l'état? Voilà bien

la pierre de touche d'un sage gouvernement, que cette confiance par laquelle il parvient à déterminer l'avarice à déposer ses plus chers intérêts entre ses mains.

LA BANQUE DE FRANCE.

Les grands objets dont nous venons de parler n'empêchèrent pas les consuls de jeter leurs regards sur de moindres intérêts. Le commerce vit s'élever en sa faveur un établissement destiné à favoriser la circulation de ses capitaux, et à ranimer la confiance publique sans laquelle il ne sauroit exister, je veux dire, la banque de France dont les fondemens furent d'abord posés avec une telle solidité, que, dès sa naissance, elle rivalisoit avantageusement avec les plus anciennes et les plus riches banques de l'Europe. Les asiles de l'infortune rentrèrent en possession de la plus grande partie de leur ancien patrimoine; les criminels mêmes dans leurs cachots s'apperçurent qu'une nouvelle providence s'intéressoit à leur situation; c'étoit l'humanité elle-même qui présidoit au soulagement des malheureux, qui ordonnoit que le crime seroit puni par les lois, et non au-delà, par l'avarice cruelle de quelques administrateurs : une police humaine et juste remplaça une surveillance ombrageuse; les hommes seulement égarés dans leurs opinions n'eurent rien à redouter de ses poursuites; mais le crime et la trahison reconnurent en elle une ennemie irréconciliable, et n'eurent plus d'autre parti à prendre que celui de la fuite ou que celui de la vertu.

Ce tableau est celui du gouvernement des trois con-

suls : mais il est une gloire personnelle au premier consul Bonaparte, je veux parler de cet attachement vif et paternel qu'il montra pour les défenseurs de la patrie, de cette générosité sans exemple avec laquelle il récompensa leurs exploits, après avoir mis toute son application à les connoître : je veux parler encore de cette affabilité qui gagnoit tous les cœurs, de cet empressement à se faire rendre compte de la situation de ses anciens frères d'armes, et de celle de leurs familles. Est-il étonnant qu'un chef qui élève l'ame du soldat par ses éloges autant qu'il la captive par ses bienfaits, le trouve toujours disposé à vaincre, ou à mourir pour lui ?

PACIFICATION DE LA VENDÉE.

Mais tous les soins des consuls pour régénérer la France, n'auroient eu qu'un succès plus brillant que durable, s'ils n'avoient voulu fortement guérir la plus grande plaie de l'état, c'est-à-dire, mettre un terme à la guerre de la Vendée. Cette guerre, barbare comme toutes les guerres civiles, nourrie par le fanatisme religieux, excitée sans cesse par les conseils et les secours de la puissance britannique, étoit bien autrement dangereuse que la guerre étrangère ; car, elle pouvoit en un instant, étendre ses horreurs et ses brigandages jusqu'aux portes de la capitale, et soulever tous les départemens voisins de ceux où elle s'étoit établie. Le premier besoin qu'éprouvèrent les consuls, en prenant les rênes du gouvernement, fut donc d'étouffer cette grande rebellion qui, après s'être emparée des rives de la Loire, devoit tôt ou tard établir sa domination sur

les côtes de l'Océan, et livrer nos ports et nos flottes aux éternels ennemis de la patrie.

L'immortel général Hoche, aussi prudent que brave, en avoit bien sans doute affoibli la puissance ; et secondé par le général Hédouville, il avoit amené enfin les chefs Vendéens à une suspension d'armes qui devoit être un heureux acheminement à une pacification universelle. Mais que pouvoit-on attendre de Français vendus à l'Angleterre ? quel armistice pouvoit les arrêter ? quel serment pouvoit lier des traîtres ? La suspension d'armes conclue avec les rebelles touchoit à sa fin ; et depuis le départ du général Hoche, on ne voyoit dans tous les départemens occidentaux que des préparatifs de guerre ; les cris des dissensions civiles se faisoient entendre de nouveau, malgré les promesses les plus solennelles de maintenir l'ordre et la tranquillité. Le gouvernement consulaire mesura d'un œil assuré toute l'étendue de cette vaste conspiration, ourdie pour la centième fois, malgré la généreuse indulgence du guerrier négociateur qui avoit remplacé le général Hoche.

Le gouvernement veut tout finir au-dedans, avant que la campagne s'ouvre sur le Rhin et sur les Alpes. Une armée de 60,000 hommes se rassemble et marche pour venger la patrie et anéantir la révolte. Jusqu'alors l'emploi d'éteindre la guerre civile avoit été l'appanage d'un commandant militaire ; il devint celui d'un général illustré par des exploits en Batavie. Le général Brune, devenu conseiller d'état, est chargé de porter

des paroles de paix aux rebelles, d'accueillir leurs réclamations, de leur manifester les intentions paternelles des consuls, et de réduire par la force tous ceux qui préféreront la guerre à la paix, le brigandage à une existence honorable et tranquille. C'est avec des proclamations plutôt qu'avec l'artillerie que le gouvernement lui ordonne de travailler à la pacification : le gouvernement, qui sent toute sa force, veut épuiser toutes les voies de la douceur, avant de faire couler une seule goutte de sang. Les ministres catholiques sont rendus aux peuples catholiques; tous les cultes sont libres et protégés; tout ce qui est juste et compatible avec les lois et les intérêts de l'état est accordé; une amnistie généreuse est proclamée : mais les intentions humaines du gouvernement sont un instant méconnues, et même calomniées par des hommes féroces que la paix va dépouiller du droit de ravager et d'incendier; de funestes hésitations retardent une soumission que tout conseille. Dans ces circonstances, l'ordre de déployer l'appareil des plus grandes forces militaires est donné. Le général Hédouville est chargé, sous le commandement du général en chef Brune, de soumettre les deux rives de la Loire; et celui-ci fait ses dispositions pour attaquer le Morbihan. Le temps des conseils est passé; celui de l'action est venu. Les départemens du Morbihan, de la Loire-inférieure, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, où l'Anglais avoit semé de toutes parts et des armes et de l'or, sont mis hors de la constitution, c'est-à-dire,

ne doivent plus s'attendre qu'à être subjugués par la force, ne doivent plus rien espérer que de la clémence du vainqueur.

Telle est l'influence des sages mesures des chefs du gouvernement, qu'à peine cette loi terrible a été proclamée, qu'à peine l'armée républicaine s'est mise en mouvement, que les rives de la Loire réclament le bienfait de la paix, et que les principaux chefs de la révolte déposent leurs armes à Montfaucon et licencient leurs soldats. Quelques-uns, il est vrai, résolurent d'opposer une coupable et folle résistance; mais le supplice de Frotté leur inspira une terreur salutaire; et rien n'empêcha plus la pacification de s'étendre rapidement jusqu'aux extrémités des départemens que leurs mauvaises dispositions avoient fait placer hors l'empire de la constitution. Ainsi, cet incendie allumé par l'impéritie et la faiblesse du directoire, s'éteignit depuis les côtes du Calvados et du Finisterre, jusqu'aux portes de la capitale. « En vain quelques scélérats, pour me servir des expressions de M. Alphonse de Beauchamp, tentèrent de réorganiser le brigandage qui avoit désolé presque tous les départemens de l'ouest, découverts et atteints par une police vigilante confiée au génie d'un homme d'état, les tribunaux en firent une prompte justice. On vit alors renaître, dans ces contrées naguère si malheureuses, l'agriculture, le bonheur; les lois et la religion reprendre leur empire; des routes s'ouvrir; des villes s'élever. » Les généraux

Brune et Hédouville commencèrent et achevèrent la pacification, et le général Bernadotte la consolida, en opposant une barrière insurmontable à tous les efforts de l'Angleterre, et en établissant par-tout le règne bienfaisant de la constitution et des lois.

PROPOSITIONS FAITES AU ROI D'ANGLETERRE, PAR LE PREMIER CONSUL.

L'attention et les soins que les consuls donnèrent à l'extinction de la guerre de la Vendée ne détournèrent point leurs regards des dangers qui menaçoient la France au-dehors. Dès le commencement de sa carrière consulaire, le général Bonaparte avoit cherché dans la paix le moyen de terminer la guerre étrangère, en faisant au roi d'Angleterre des propositions qui furent repoussées avec un style outrageant même pour un simple particulier. « La France et l'Angleterre, écrivoit le premier consul au monarque anglais, par l'abus de leurs forces, peuvent long-temps encore, pour le malheur des peuples, en retarder l'épuisement; mais j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde entier. » Que répondit le ministère anglais à ces réflexions dictées par un profond sentiment d'humanité ? Il répondit que l'Angleterre ne devoit point encore traiter avec un gouvernement mal affermi; il répondit par de violens reproches, par de haineuses récriminations; il répondit comme si ses alliés se fussent déjà rendus maîtres de la France.

Comme ce n'étoit point la foiblesse qui avoit déterminé le premier consul à demander la paix, ce fut avec

la

la plus grande force qu'il résolut de faire les préparatifs de la campagne qui devoit s'ouvrir sur le Rhin et en Italie. Un général qui s'étoit illustré en Bavière par une de ces savantes retraites qui peuvent être comparées aux plus brillantes victoires, passe le Rhin, à la tête d'une nombreuse armée et s'avance dans le cœur de l'Allemagne, en renversant tous les corps qui s'opposent à sa marche. Heureux début! présage fortuné des triomphes qui nous attendoient dans les plaines de l'Italie! Masséna, Suchet, opposent une barrière invincible vers les Alpes à un ennemi victorieux: le premier renfermé dans Gênes, double par son intrépidité et son indomptable courage, la force de ce boulevard de la république, et donne le temps, par les extrémités auxquelles il se dévoue, à un secours aussi puissant qu'inattendu de le délivrer d'une situation qui devoit enfin le faire succomber. AN VIII. 1800.

Ce fut alors que le premier Consul eut une de ces inspirations qui sauvent les états, et les arrachent tout-à-coup de l'abyme où ils sont tombés, pour les élever au plus haut point de la grandeur et de la prospérité; ce fut alors que le premier Consul ordonna la formation d'une armée de réserve, pour faire reposer sur elle les dernières et les plus hautes espérances de la patrie. Il appelle dans les plaines de Dijon, comme sur un point également éloigné des frontières de l'Allemagne et des frontières de l'Italie, et les guerriers qui, dans leurs foyers, s'indignoient des blessures qui les avoient

AN VIII. 1800. condamnés au repos, et la jeunesse qui, dans le sein des cités, n'attendoit que l'instant de voler sur les champs de bataille. A cette voix qui toujours avoit annoncé la victoire, après l'avoir promise, les bataillons se forment de toutes parts; tout s'enrôle, tout marche, tout s'assemble; aujourd'hui point d'armée; demain, une nombreuse infanterie, une cavalerie brillante, une artillerie complette, sont prêtes à marcher où les ordres de leur chef les conduiront. Mais dans cette multitude, personne ne sauroit dire par où ce chef a résolu de ressaisir la victoire : lui seul connoît sa pensée; et les puissances ennemies, inquiettes de ce mystère, ne savent sur quel point de la vaste circonférence qu'il menace, il va porter les forces de cette miraculeuse armée. Si des plaines de Dijon, il s'avance vers Genève et sur les rives de son lac, ses desseins ne restent pas moins impénétrables aux esprits les plus clairvoyans, et aux hommes les plus habiles dans l'art des stratagêmes et des marches militaires. Quel est en effet celui qui auroit pu dire : ces 60,000 hommes vont bientôt abandonner les routes pratiquées depuis long-temps, pour se frayer un chemin inconnu, à travers les rochers et les abymes de montagnes couvertes de frimats; ils affronteront, ils vaincront la nature elle-même armée de toutes ses horreurs : l'ennemi déconcerté ne saura point prévoir cette irruption soudaine, parce qu'il la croira impossible; et sa sécurité, que l'on ne sauroit accuser d'imprévoyance, le rendra victime d'une audace supérieure à

tous les calculs de la prudence humaine, ou plutôt, qui est la prudence elle-même animée d'un courage héroïque.

AN VIII. 1800.

Suivons dans sa marche notre nouvelle armée, et arrêtons-nous avec une complaisance mêlée d'admiration, au récit des brillantes actions qui signalèrent son passage par le Saint-Bernard, et son entrée en Italie.

PASSAGE DU SAINT-BERNARD PAR L'ARMÉE DE RÉSERVE.

L'armée s'avançoit sur plusieurs colonnes; l'avant-garde étoit commandée par le général Lannes, dont l'intrépidité et les talens militaires éprouvés en Italie et en Egypte, inspiroient au premier Consul et aux soldats la plus haute confiance. Quand les troupes furent arrivées au pied du mont Saint-Bernard, le premier et le plus grand obstacle qui se présenta, fut la difficulté de transporter l'artillerie, par un sentier de plusieurs lieues, qui n'avoit que dix-huit pouces de largeur, pratiqué sur des rochers à pic, à chaque côté duquel, ou s'élevoient d'énormes montagnes couvertes de neige, ou se présentoient de profonds abymes dans lesquels on pouvoit être précipité par un faux pas. Mais quels dangers pouvoient effrayer des soldats conduits par Bonaparte, qui lui-même leur donnoit l'exemple de l'intrépidité? On creuse des arbres; on y place les pièces de canon; officiers et soldats, tous mettent la main à l'œuvre; tous se disputent l'honneur de les traîner. Après des fatigues qu'il est impossible de décrire; après des efforts inouis de constance, l'artillerie arrive enfin au-delà du Saint-Bernard. Pour se faire une idée du

AN VIII. 1800. dévouement et du bonheur de l'armée, il faut se rappeler les dangers que courent les simples voyageurs dans ces lieux sauvages, où la moindre imprudence peut leur coûter la vie : ces dangers dans ce monde de neige, de rochers et de précipices sont tels, que la charité chrétienne s'est crue obligée d'y fonder un hospice d'où partent chaque jour de zélés religieux, pour aller à la découverte des malheureux qui se sont égarés dans cette horrible solitude. Des chiens les accompagnent : dressés par leurs charitables maîtres à la chasse des voyageurs fourvoyés, ils vont, ils courent, et lorsqu'ils en ont rencontré quelqu'un, ils reviennent joyeux chercher le religieux qui les suit, et le conduisent au voyageur. Ce fut à cet hospice que l'armée française se disposa par quelques instans de repos à affronter de nouveaux dangers.

PRISE DU FORT DE BARD, ET DE LA VILLE D'IVRÉE.

En effet, de plus grands obstacles que ceux qu'elle venoit de surmonter, l'attendoient devant le château de Bard. L'avis de tous les ingénieurs fondé sur l'escarpement du terrain, et l'expérience des siècles, avoient persuadé à l'ennemi qu'il étoit imprenable, et qu'il empêcheroit les Français de pénétrer en Italie. En moins de trois jours, un chemin en forme d'escalier fut pratiqué sur les hauteurs d'Albarde pour tourner le fort. L'escarpement en étoit tel, que le cavalier réduit à traîner son cheval, étoit encore obligé de se prendre aux pointes des rochers pour n'être pas précipité lui-même. Ce fut par ce sentier que le premier Consul et le géné-

ral Berthier gravirent sur la montagne d'Albarde. Foudroyé par l'artillerie, le fort eut bientôt capitulé. Quand le passage d'Albarde aura deux mille ans d'antiquité, il paroîtra aussi incroyable que celui d'Annibal. La prise d'assaut de la ville d'Ivrée suivit bientôt la reddition du fort de Bard, et rien ne s'opposa plus au développement des différens corps de l'armée française. AN VIII. 1800.

Ce passage du Saint-Bernard par l'armée de réserve est sans contredit l'événement le plus mémorable des temps modernes, et celui dont les détails sont le plus capables d'exalter l'imagination d'un historien : cependant, avec quelle courte simplicité le premier Consul en rendoit compte à son frère Lucien, pour lors ministre de l'intérieur, dans une lettre qu'il lui écrivit, en date du 28 floréal, (18 mai, 1800)! « Je suis, écrivoit-il, au pied des grandes Alpes, au milieu du Valais. Le grand Saint-Bernard a offert bien des difficultés qui ont été surmontées. Le tiers de l'artillerie est en Italie; l'armée descend à force; Berthier est en Piémont; dans trois jours tout sera passé. » Un style si simple pour rendre compte d'un si grand événement, ne convient qu'au grand homme qui en est l'auteur. Il y a là une forme antique que les historiens modernes ne sauroient imiter.

Pendant que l'armée de réserve étoit en marche vers l'Italie pour y opérer une puissante diversion, l'armée du Rhin, sous les ordres du général en chef Moreau, et des généraux Lecourbe, Ney, Delmas, Riche- POSITION DES ARMÉES DU RHIN ET D'ITALIE.

AN VIII. 1800. panse, Vandamme, Montrichard, Nansouti, etc., moissonnoit des lauriers sur les rives de l'Iller, du Lech et du Danube; et les victoires d'Engen, de Mœskirch, de Stokach, de Memmingen, remportées sur le général Krai, réduisoient l'armée autrichienne d'Allemagne à se tenir sur la défensive, et l'empêchoient d'envoyer des secours au général Mélas, qui, occupé au blocus de Gênes, et à se maintenir, après s'être emparé de Nice, sur les bords du Var, ne pouvoit se décider à croire qu'une armée de soixante mille Français descendoit en Piémont pour lui ravir ses conquêtes. Aveugle qu'il étoit! toute l'Europe voyoit l'armée de réserve se précipiter sur ses derrières, et lui seul en révoquoit en doute l'existence!

Si Mélas s'aveugloit lui-même, et s'endormoit dans une fausse sécurité, Masséna supportoit avec le plus grand courage dans la ville de Gênes les extrémités d'un rigoureux blocus; et pour soutenir la patience de dix mille hommes chaque jour menacés de la famine, il leur montroit l'armée de réserve qui s'approchoit pour les délivrer. Le brave Suchet, à la tête de dix mille braves, opposoit à l'invasion de la Provence sa valeur et son activité; et l'armée de réserve étoit aussi le fondement de ses espérances, et le motif qui animoit ses troupes.

L'ARMÉE DE RÉSERVE DÉBOUCHE EN PIÉMONT.

Quand la plus grande partie de l'armée de réserve fut descendue du Saint-Bernard, et eut traversé le val d'Aoste, les différens corps qui la composoient prirent différentes directions. Le général Lannes s'avança jusqu'à

Chivasso, à la tête de l'avant-garde, pour faire croire à l'ennemi qu'il alloit se réunir au général Thurreau qui attaquoit la ville de Suze. Ce fut alors qu'il effectua devant un corps de cavalerie ennemie le passage de la Chiusella, où les vingt-deuxième et quarantième demi-brigades se couvrirent de gloire, et méritèrent les éloges du premier Consul. Pendant cette manoeuvre du général Lannes, l'armée filoit du côté opposé; et malgré la résistance de plusieurs corps ennemis qui furent mis en déroute, le général Murat passa la Sésia et le Tésin. Lorsque l'armée fut suffisamment avancée, le général Lannes repassa la Doria-Baltéa, et se porta sur Pavie, où il trouva une immense quantité de munitions de guerre et de bouche. AN VIII. 1800.

Après le passage de la Sésia et du Tésin, la prise de Verceille et de Novarre, le général Murat se porte sur Milan, où il entre aux acclamations de tous les habitans qui ne savoient que depuis vingt-quatre heures qu'une armée française étoit entrée en Italie. Il ordonne à l'instant que l'on cerne la citadelle. Le même jour le premier Consul avec son état-major fait son entrée dans cette ville. Combien elle présentoit un aspect différent de ce qu'elle étoit avant l'invasion des armées russes et autrichiennes! Toutes les institutions républicaines y avoient été abolies; toutes les idées libérales en avoient disparu; toutes les places étoient occupées par les amis et les agens de l'Autriche; et les amis des Français qui n'avoient pas cherché un asile en France, REDDITION DE LA VILLE DE MILAN, 14 PRAIRIAL.

AN VIII. 1800.

s'étoient vus exposés aux traitemens les plus rigoureux. Le premier Consul vit tous ces maux, et promit aux Milanais de rendre à la république Cisalpine plus d'éclat qu'on ne lui en avoit ôté. Comme le temps pressoit, après avoir laissé un corps de troupes devant la citadelle, il ordonne à l'armée de s'avancer vers le Pô. Le général Duhesme s'empare de Crémone; le général Murat marche sur Plaisance dont il se rend maître, après avoir passé le Pô; et le général Lannes va occuper près de ce fleuve la belle position de Stradella, où les différentes divisions de l'armée se réunissent pour marcher de concert contre le général ennemi Mélas, qui, après la capitulation de Gênes, s'étoit mis enfin en mouvement avec la plus grande partie de son armée, et avoit envoyé le général Ott avec quinze mille hommes pour reprendre Plaisance. Ce fut dans le voisinage de Montebello que l'avant-garde de l'armée française, sous les ordres du général Lannes, soutenue par le corps du général Victor, livra à cette division ennemie cette bataille dont le gain fut quelques années après un titre glorieux pour le général Lannes et pour sa postérité. Quelques exploits qui aient honoré depuis sa carrière militaire, l'histoire n'en fera point le récit, sans nommer le duc de Montebello, et conséquemment sans rappeler la gloire dont il se couvrit dans cette journée. Après la défaite du général Ott, l'armée de réserve continua sa marche sur les villes de Tortone et d'Alexandrie. Tout sourioit au premier Consul: Masséna

et

et Suchet débouchoient en Piémont ; et l'armée qu'il commandoit en personne, encouragée par ses premiers succès, alloit se mesurer avec un ennemi plusieurs fois battu en détail, avec un ennemi étonné, et plus inquiet sur sa retraite, que jaloux de conserver ses conquêtes. AN VIII. 1800.

BATAILLE DE MARINGO.

Enfin, arriva le jour où le premier Consul et l'armée de réserve devoient terminer leurs héroïques travaux, la plus brillante campagne qui ait jamais eu lieu, par le triomphe le plus glorieux et le plus complet. Le 25 prairial (14 juin 1800), à la pointe du jour, toute l'armée autrichienne, commandée par le général Mélas, passa la Bormida sur trois ponts, et résolue de se faire jour, déboucha en force dans la plaine de Saint-Julien, surprit l'avant-garde française, et commença avec la plus grande vivacité la bataille de Maringo, gros village situé dans la plaine dont nous venons de parler. Pendant toute la matinée, on se battit de part et d'autre avec le plus vif acharnement, et les succès furent tellement balancés, que, quatre fois, pendant la bataille, l'armée française fit un mouvement de retraite, et quatre fois marcha en avant; que plus de soixante pièces de canon furent prises et reprises ; et que plus de douze charges de cavalerie eurent lieu, sans qu'on pût prévoir à quelle armée resteroit la victoire.

Enfin, à trois heures après midi, la droite de l'armée française est débordée par dix mille hommes de cavalerie, et par une nombreuse artillerie. Heureuse-

AN VIII. 1800.

ment, les grenadiers de la garde sont là pour la soutenir. Immobiles au milieu de l'immense plaine de Saint-Julien, et semblables à une redoute de granit, ils soutiennent sans s'ébranler les attaques multipliées de l'ennemi. On vit alors de quoi est capable une poignée de gens de cœur. Rebutée d'une si héroïque résistance, la cavalerie autrichienne, par un mouvement rapide, se porte sur la gauche de l'armée française et l'ébranle. Ce mouvement précipite la retraite. Dans ce moment, le premier Consul n'écoutant que son ardeur, veut se mettre à la tête de la brave soixante-douzième demi-brigade, pour attaquer l'ennemi en flanc, et ralentir la retraite de l'armée : mais une lutte s'établit entre le général et les soldats qui, oubliant leur propre danger, s'écrient qu'ils ne veulent pas qu'il s'expose.

Cependant l'ennemi avançoit sur toute la ligne sous la protection de cent pièces de canon. Les routes étoient couvertes de fuyards, et la bataille paroissoit perdue. Une division de réserve, commandée par le général Desaix, étoit en bataille devant le village Saint-Julien, et recevoit sur ses derrières tous les fuyards qui cherchoient à se rallier. Cette division fut le salut de l'armée. Aussitôt que l'ennemi, qui avoit fait la faute de trop étendre ses ailes, s'en fut approché, Desaix aborda son centre avec la plus rare intrépidité et le plus vif enthousiasme, et le culbuta. D'un autre côté le général Kellerman, avec huit cents hommes de cavalerie, exécuta une charge si vive et si heureuse, qu'il fit six mille gre-

nadiers prisonniers, ainsi que le général Zach, major-général de l'armée, et plusieurs autres généraux. Le reste de l'armée qu'animoit la présence du premier Consul, enfonça la droite de l'ennemi, qui dès ce moment commença sa retraite sous la protection de sa cavalerie : mais le général Murat, à la tête de plusieurs escadrons, et le général Bessières avec les chasseurs et les grenadiers de la garde, eurent bientôt percé cette cavalerie, et achevé la déroute entière de l'armée. L'ennemi perdit dans cette journée quinze drapeaux, quarante pièces de canon, et près de huit mille prisonniers; et l'armée française un peu plus de trois mille hommes tués, blessés, ou faits prisonniers. AN VIII. 1800.

Mais une perte qui excita la douleur de toute l'armée, fut celle du général Desaix, qui, au commencement de la charge de sa division, fut percé d'une balle, et recommanda, avant d'expirer, au jeune Lebrun qui le serroit dans ses bras, d'aller dire au premier Consul: « Qu'il mouroit avec le regret de n'en avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité. » Ce général, depuis peu arrivé de l'Egypte où il avoit poussé les débris des Mameluks jusques dans le Saïd, et au-delà des Cataractes du Nil, n'avoit rejoint le quartier-général que trois jours avant la bataille. Il brûloit du desir de se battre; et saisi d'une sorte de pressentiment, il avoit dit la veille de sa mort à ses aides-de-camp : « Depuis long-temps, je ne me bats plus en Europe; les boulets ne nous connoissent plus. Il nous arrivera quelque chose. » MORT DU GÉNÉRAL DESAIX.

AN VIII. 1800.

LE PREMIER CONSUL APPREND LA MORT DU GÉNÉRAL DESAIX.

Lorsqu'au plus fort du combat, le premier Consul apprit cette mort, il ne put que dire en soupirant: «Pourquoi ne m'est-il pas permis de pleurer?» Le corps de ce jeune héros fut transporté à Milan, pour y être embaumé et déposé, jusqu'à ce qu'un monument, dont le premier Consul ordonna, quelque temps après, la construction sur le mont Saint-Bernard, fût prêt à le recevoir.

RÉSULTAT DE LA VICTOIRE DE MARINGO.

Dès le lendemain de cette victoire, le général Mélas, à qui toute retraite étoit coupée, fit demander au premier Consul une suspension d'armes, dont les principales conditions furent la reddition, à des époques déterminées et prochaines, des châteaux de Tortone, d'Alexandrie, de Milan, de Turin, de Pizzighitone, d'Arona, de Plaisance, de Coni, de Seva, de Savone, de la ville de Gênes, du fort d'Urbin, et la retraite de l'armée autrichienne à Mantoue.

Quand on apprit dans la capitale une si grande et si heureuse nouvelle, l'enthousiasme de l'admiration et de la joie fut général. Les places publiques, les salles de spectacle retentirent des acclamations de tous les citoyens; tous les corps de l'état partagèrent les transports publics, et exaltèrent à l'envi la gloire du premier Consul, la valeur invincible et la constance inébranlable de l'armée de réserve. L'Europe étonnée pensa comme la France, et regarda la belle campagne qui venoit d'être terminée par une si belle victoire, comme le chef-d'œuvre de l'art militaire, et le complément de la gloire immortelle de son auteur.

S'il nous étoit permis dans un sujet si supérieur à la portée d'un simple historien, de proposer quelques réflexions sur la campagne de l'armée de réserve, nous dirions que toutes les qualités qui font les plus grands capitaines, brillent avec éclat dans le premier Consul : prudence consommée, activité infatigable, patience invincible, courage inébranlable, présence d'esprit imperturbable. Mettons toutes ces qualités en parallèle avec celles du général autrichien, et nous verrons clairement qu'il n'étoit pas possible que la victoire suivît d'autres étendards que ceux du général français. Que dirons-nous de cette armée, qui, formée à la hâte de corps dispersés sur toute l'étendue de la France, mais conduite par les chefs les plus braves et les plus expérimentés, ne le cède bientôt à aucune autre, soit pour la discipline, soit pour la constance et la valeur? Quel enthousiasme! quel dévouement! quelle intrépidité! Pour elle, c'est un jeu de vaincre la nature elle-même armée de toutes ses horreurs; c'est un jeu de traverser les abymes; d'escalader les rochers; de passer des fleuves sous le feu de l'ennemi; de faire en quelques jours des marches de plusieurs mois; enfin, c'est une fête pour elle d'aller au-devant d'une armée deux fois plus nombreuse, de la combattre, de résister à sa victoire, et de changer sa victoire en défaite. Si son chef fut digne de lui-même, et digne d'elle, on peut dire qu'elle fut digne de son chef, dont la moindre gloire ne fut pas de la commander et de vaincre avec elle.

AN VIII. 1800.

AN VIII. 1800. RÉORGANISATION DE LA RÉPUBLIQUE CISALPINE, etc.

La république Cisalpine ne tarda pas à éprouver les heureux effets de la victoire de Maringo. Le premier Consul, à qui elle avoit dû sa première existence, n'eut rien de plus pressé que de retourner à Milan, pour la rendre à la liberté, en créant une consulte dont les fonctions étoient de préparer les lois et les réglemens fondamentaux de sa nouvelle organisation, ainsi qu'une commission extraordinaire qu'il investit de tous les pouvoirs de la république, à l'exception de ceux de rendre la justice et de faire des lois. Le Piémont, qui jusqu'alors avoit gémi tour à tour sous le régime militaire des armées françaises et autrichiennes, comme il arrive dans les commencemens à toute province conquise, le Piémont reçut un gouvernement régulier, d'après les travaux d'une consulte, et Turin espéra de voir renaître sa première splendeur, en devenant le siége de l'administration d'un commissaire-général des consuls de la république.

RETOUR EN FRANCE DU PREMIER CONSUL.

Quand le premier Consul qui pouvoit dire, *je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu,* put dire encore, *j'ai rétabli,* il se hâta de revenir en France, pour y recueillir le tribut de la juste admiration de ce peuple qu'il avoit rendu si grand, et à qui il préparoit le bienfait inestimable de la paix. Si, abandonnant ici le style grave, sérieux et simple qui convient à l'historien, nous voulions faire usage des ressources que l'éloquence fournit à l'orateur, nous suivrions le héros de Maringo sur la longue route qu'il eut à traverser depuis Turin jusqu'à Lyon : nous

ferions le dénombrement des fêtes qui lui étoient partout préparées; nous dirions que la population entière des campagnes voisines des chemins par lesquels on espéroit qu'il alloit passer, se mettoit de toute part en mouvement, poussée par l'enthousiasme, et par le desir de voir le sauveur de la France; qu'à la nouvelle qu'il approchoit de Lyon, toute cette grande et malheureuse cité, et tous les villages qui l'environnent, se livrèrent aux transports de la joie la plus vive, et que son entrée fit couler des larmes d'admiration et d'attendrissement des yeux de tous ses habitans. AN VIII. 1800.

LE PREMIER CONSUL POSE LA PREMIERE PIERRE DES FAÇADES DE LA PLACE BELLECOUR, A LYON.

Indépendamment de la victoire du premier Consul, la joie des Lyonnais étoit bien légitime : il entroit dans leurs murs pour les réparer; il venoit rendre à Lyon son premier éclat, en relever les ruines, en ranimer l'industrie et le commerce, et lui donner un gage consolant de la protection entière du Gouvernement consulaire. Dans le grand nombre des calamités que le gouvernement révolutionnaire avoit fait éprouver à cette ville autrefois si opulente et si heureuse, elle comptoit la démolition de ses plus beaux édifices, et la destruction de ces magnifiques façades qui embellissoient la superbe et vaste place de Bellecour. Le premier Consul avoit vu ces ruines déplorables, et il avoit formé le dessein de rétablir ces édifices et cette place. Il voulut donc profiter de son passage à Lyon pour lui donner une première preuve de son intérêt, en posant la première pierre des façades qui devoient être recons-

AN VIII. 1800.

truites. Le jour de cette touchante cérémonie fut une grande solennité, dont les Lyonnais ne perdront jamais le souvenir. Il étoit beau de voir le premier Consul de la France, s'avancer, au milieu d'un immense concours de citoyens, vers les monceaux de débris qui couvroient la place de Bellecour, naguère la plus belle de l'Europe, et de ses mains victorieuses jeter le premier fondement des maisons qui doivent lui rendre son ancienne célébrité. Les habitans de Lyon, en bénissant la main qui, après avoir manié si glorieusement l'épée, s'arma d'un marteau pour réédifier leur ville, n'ont point oublié tout ce que fit à cette époque mémorable leur préfet, M. de Verninac, pour attirer sur eux la bienveillance et la protection du chef du Gouvernement consulaire.

AFFAIRES DE L'ÉGYPTE.

Rien ne manquoit à la gloire et au bonheur du premier Consul, après son retour dans la capitale de la France : mais comme si la plus haute prospérité ne devoit jamais être à l'abri des coups du sort, il ne voyoit dans cette Egypte sur laquelle il ne cessoit de porter ses regards, comme sur une conquête qui lui étoit chère, que des objets capables d'attirer toute sa sollicitude. Quand il avoit quitté les bords égyptiens, il y avoit laissé une armée nombreuse et aguerrie, à laquelle il avait donné pour commandant le brave Kléber. Mais, quelque fût la valeur du général et des soldats, il devoit arriver un temps où les hordes ottomanes soutenues par la marine britannique, viendroient fondre sur

une

une armée inférieure en nombre, et disséminée sur un immense terrain. Effectivement, cette invasion eut lieu au commencement de l'année 1800, et l'armée française, par la perte du fort d'El-Arisch qui la protégeoit du côté du désert de Syrie, se vit réduite à se défendre contre des forces innombrables, commandées par le Grand-Visir en personne. Dans cette situation, des négociations lui furent proposées. Sydney Schmitt, commandant des vaisseaux anglais dans ces parages, offrit ses services pour la conclusion d'un traité entre Kléber et le Grand-Visir, et peu de temps après, il fut convenu que l'armée turque entreroit en possession des plus fortes positions de l'Egypte; que la Porte-Ottomane fourniroit un nombre suffisant de vaisseaux pour le transport de l'armée française, qui seroit protégée dans sa retraite, et dans son embarquement. Déjà on prenoit de part et d'autre les mesures nécessaires pour l'exécution de cette convention, ouvrage de la nécessité; déjà la meilleure intelligence se trouvoit rétablie entre les deux armées, lorsque le général Kléber reçut la nouvelle que le lord Keit, commandant de toutes les forces anglaises dans la Méditerranée, s'opposoit à la convention d'El-Arisch et à l'embarquement des Français, exigeant qu'ils se rendissent prisonniers de guerre. On doit penser si une telle proposition dictée par la plus insigne mauvaise foi, fut acceptée par le général Kléber. Indigné d'un procédé si lâche, et si contraire à l'honneur français, il se hâte de pourvoir à la sureté de son armée,

AN VIII. 1800.

AN VIII. 1800. en retenant les positions militaires qu'il étoit convenu de céder au Grand-Visir. Il le prévint de la reprise des hostilités, et l'attaqua immédiatement. L'armée turque, toute nombreuse qu'elle fût, éprouva dans cette circonstance que le nombre ne sauroit suppléer à la discipline et à la valeur. Dispersée à la bataille d'Héliopolis, elle s'enfuit vers le désert de Syrie, et le Grand-Visir battu une seconde fois à Salahiéh, fut trop heureux de se retirer à Gaza avec une troupe de deux cents janissaires. Cependant un corps d'osmanlis s'étoit introduit dans la ville du Caire; nouveau combat, nouvelle victoire des Français. Il faut le dire à la honte de l'amiral anglais : Mourad Bey, à la tête de ses Mameluks, resta simple spectateur de la bataille d'Héliopolis, d'une hauteur où il étoit placé. Quel mal n'auroit-il pas pu faire aux Français, s'il eût voulu profiter de cette circonstance pour violer le traité qu'il avoit conclu avec eux? Cet amiral Keith n'y regardoit pas de si près, et la conduite qu'il tint, dans le temps de la capitulation de Gênes, et de l'évacuation de cette ville par les troupes autrichiennes, met le sceau à son déshonneur, aux yeux de tous les peuples civilisés. Quelle infamie, en effet, de solliciter un général lié par toutes les lois militaires et de l'honneur, de violer ces mêmes lois, en lui livrant une place dont il n'a plus le droit de disposer!

ASSASSINAT DU GÉNÉRAL KLÉBER, LE 25 PRAIRIAL. Les Turcs qui n'avoient pu vaincre les Français par la force des armes, espérèrent de les soumettre, en fai-

sant assassiner leur général. En conséquence de cette résolution, l'aga des janissaires envoya de Gaza au Caire un misérable fanatique, nommé Suleyman, natif d'Alep, pour assassiner le brave Kléber. Ce malheureux qui avoit traversé le désert sur un dromadaire, s'étoit logé dans la grande mosquée du Caire, d'où il sortoit chaque jour pour épier l'occasion favorable de commettre son crime. Un jour, enfin, ayant aperçu sa victime qui se promenoit avec l'architecte Protain sur la terrasse du jardin du quartier-général, laquelle avoit vue sur la place El-Béquier, il s'y rendit avec toute l'assurance que peut inspirer la fureur du fanatisme. Arrivé auprès de Kléber qui donnoit ses ordres à l'architecte pour les réparations du jardin et du quartier-général, l'assassin, prenant la posture de suppliant, profite du mouvement d'intérêt qu'il a fait naître, et lui porte quatre coups de poignard, dont le premier étoit mortel. Protain voulant défendre le général, est lui-même blessé de plusieurs coups dont aucun heureusement n'est dangereux. Après cet assassinat, le meurtrier s'enfuit et se cache au milieu des décombres du jardin. Il y est bientôt découvert; et traduit à une commission militaire, où toutes les formes des procédures criminelles sont scrupuleusement observées dans son jugement, il est condamné au supplice usité dans le pays en pareille circonstance, c'est-à-dire, à avoir la main droite coupée, à être empallé tout vif, et à devenir en cet état la pâture des oiseaux de proie. Trois scheiks de la loi qui l'avoient

AN VIII. 1800.

AN VIII. 1800.

détourné de son projet, mais qui ne l'avoient pas dénoncé, furent condamnés à mort, et exécutés. Le général Menou, comme le plus ancien officier-général de l'armée d'Orient, après avoir fait rendre à Kléber les derniers honneurs de la sépulture, avec une pompe magnifique, prit le commandement suprême de cette armée, dans lequel il fut ensuite confirmé par le premier Consul. Il est digne de remarque que Kléber fut assassiné le même jour que le général Desaix fut tué à la bataille de Maringo.

VICTOIRES DE L'ARMÉE DU RHIN. ARMISTICE.

La suspension d'armes qui avoit mis presque toutes les places de l'Italie au pouvoir des Français, ne s'étoit point étendue aux armées qui combattoient en Allemagne. La maison d'Autriche ne sentoit point encore assez vivement les désastres qu'elle avoit éprouvés en Italie ; et toujours entraînée par une sorte de fatalité à renouveler ou à continuer une guerre malheureuse, elle affectoit l'attitude de la confiance et de l'espoir sur les bords du Danube, quand sa plus belle armée passoit sous le joug, après la bataille de Maringo. Mais elle se trompoit ; et l'armée du Rhin répondoit au défi de l'armée de réserve, en forçant le passage du Danube à Dillingen, et en contraignant par sa victoire de Hochstedt, l'armée autrichienne à abandonner ses positions devant la ville d'Ulm. Un général illustre par un grand nombre d'exploits, eut encore les honneurs de cette mémorable journée. Nommer le général Lecourbe, c'est rappeler la gloire de l'aile droite de l'armée du Rhin,

comme celle de l'aile droite de l'armée d'Helvétie, et la défaite de Suwarow. AN VIII. 1800.

Ces brillans succès de l'armée du Rhin n'étoient que le prélude de nouvelles victoires dont le résultat fut l'invasion de la Bavière et la prise de Munich. L'électeur alors contraint de se déclarer l'ennemi de la France, ne vit pas, sans une satisfaction secrette les progrès des armes françaises. On eût dit qu'il avoit le pressentiment qu'il leur devroit un jour le titre de roi, et l'accroissement de sa puissance. Ce fut malheureusement dans un de ces combats, livré par le brave Lecourbe, sur les hauteurs de Neubourg, que fut tué d'un coup de lance, le premier grenadier des armées de la République, l'intrépide Latour d'Auvergne. A la nouvelle de cette mort, les soldats français crurent avoir éprouvé une défaite. La consternation et le deuil se répandirent parmi leurs bataillons; et l'armée cherchant à se faire illusion sur la perte de ce guerrier, ne cessa point de le compter au nombre de ses braves, comme s'il n'eût pas cessé d'exister.

L'obstination de la maison d'Autriche à disputer aux Français l'entrée de ses états héréditaires, et la nécessité de la contraindre par un redoublement d'efforts à faire une paix devenue pour elle si nécessaire, donna lieu à deux grandes mesures de la part du premier Consul. Après la soumission des Grisons, l'aile droite de l'armée du Rhin reçoit l'ordre de se rapprocher du centre, afin de présenter dans le sein de la Bavière une

AN VIII. 1800.

masse de forces assez imposante et assez concentrée, pour se porter en avant sur les deux rives du Danube; d'un autre côté, le général Augereau s'avance en Allemagne, par Mayence et Dusseldorf, à la tête de trente mille hommes, pour faire une puissante diversion, et seconder les opérations du général en chef Moreau.

L'armée d'Italie qui n'en formoit plus qu'une avec l'armée de réserve, d'abord sous le commandement du général Masséna, ensuite sous celui du général Brune, ne présentoit pas un aspect moins menaçant; et une deuxième armée de réserve formée à Dijon étoit destinée à établir une communication entre notre armée de Bavière et notre armée d'Italie. Ainsi, tout se disposoit aux opérations les plus décisives contre l'Autriche, et deux cent cinquante mille hommes s'ébranloient pour entrer dans le cœur de ses états. Cet ensemble formidable d'attaques, un plan concerté avec tant d'activité, de vigueur et de sagesse, porta la terreur dans les conseils de l'ennemi. Il demanda une suspension d'armes en Allemagne, et témoigna un desir sincère de la paix. Le comte de Saint-Julien fut en conséquence envoyé à Paris pour négocier un traité de pacification : mais comme si l'empereur d'Allemagne n'eût voulu que gagner du temps par l'armistice, il refusa de ratifier les préliminaires signés par son ministre. Il fallut donc recourir encore une fois aux combats, et la rupture de l'armistice devint le signal de nouvelles victoires pour les Français. Déjà l'armée française s'ébranloit,

lorsque l'empereur d'Allemagne sollicita un nouvel armistice qui lui fut accordé, sous condition qu'il livreroit à la France, pour gage de ses bonnes intentions, les places de Philisbourg, d'Ulm et d'Ingolstadt. Le comte de Cobentzel fut donc envoyé en France comme ministre chargé de pleins pouvoirs pour négocier la paix : Joseph Bonaparte fut nommé à cet effet par le premier Consul ministre plénipotentiaire de la République française ; et la ville de Lunéville fut désignée pour être le lieu où se tiendraient les conférences entre ces deux ministres.

AN VIII. 1800.

LE PREMIER CONSUL CONCLUT DES TRAITÉS DE PAIX AVEC LES DEY DE TUNIS ET D'ALGER.

Avant de terminer le récit des événemens mémorables qui signalèrent le cours de l'an VIII (1800), nous ne devons point passer sous silence quelques faits moins importans, à la vérité, que les guerres dont nous avons parlé, mais qui prouvent jusqu'à quel point s'étendoit l'activité du premier Consul, soit dans le gouvernement intérieur de la République, soit dans ses relations avec les puissances étrangères.

On sait que de tous temps les puissances barbaresques se sont maintenues en état de guerre avec les peuples qui habitent les côtes de la Méditerranée, et que jamais il n'a été possible à ceux-ci de les soumettre. Depuis le bombardement d'Alger, par l'amiral Duquesne, ces pirates n'avoient point cessé de désoler les côtes maritimes, depuis le golfe Adriatique, jusqu'à celui de Gênes. Italiens, Siciliens, Romains, Toscans, Sardes, Génois, Français, tous devenoient

AN VIII. 1800. leur proie, tous étoient destinés à peupler leurs bagnes. Le premier Consul n'eut besoin que de sa haute renommée pour mettre fin à ces éternelles vexations. Il n'envoya à Tunis et à Alger ni vaisseaux pour bombarder ces villes, ni argent pour racheter les esclaves. Un simple commissaire, précédé de la gloire de Bonaparte, conclut un armistice avec le pacha de Tunis, et obtient la liberté d'un grand nombre d'esclaves; et l'envoyé Dubois-Thainville, accueilli par le dey d'Alger avec la plus haute distinction, trouve ce barbare transporté d'admiration pour le chef du Gouvernement français, et disposé à entretenir avec lui des liaisons d'estime et d'amitié. « Oublions le passé, disoit le dey d'Alger à Dubois-Thainville, je veux que nous soyons plus amis que jamais. » Expressions simples et énergiques qui furent suivies d'un traité qui donna la liberté à d'anciens esclaves, et ôta la crainte d'en fournir de nouveaux, aux peuples de l'Italie, et des côtes de la Provence et de la Ligurie.

TRAITÉ AVEC LES ÉTATS-UNIS.

Un autre traité plus utile à la France et plus nécessaire dans les circonstances où elle se trouvoit, relativement à l'Angleterre, dont le but constant étoit de semer la division entre nous et les Etats-Unis de l'Amérique, fut conclu à Paris avec le ministre plénipotentiaire de ces derniers. Toutes les difficultés y furent applanies de part et d'autre, parce que de part et d'autre, on traitoit avec franchise, et avec un desir sincère de la paix: une parfaite réciprocité y fut stipulée; tous les cas de

de mésintelligence y furent prévus; et les droits des deux puissances maintenus et assurés. Alors, l'idée extravagante d'un blocus universel n'étoit pas venue dans l'esprit des ministres de Saint-James, et les Américains ne s'attendoient pas à devenir un jour les tributaires des douaniers anglais. AN VIII. 1800.

Cependant la capitulation de Malthe, après un long blocus, et l'importance attachée par l'Angleterre à la possession de cette île, devoient faire prévoir que son ambition la porteroit tôt ou tard à s'emparer de tous les points fortifiés sur la vaste étendue des mers, pour étendre de là un sceptre de fer sur toutes les puissances maritimes. Mais la vigoureuse résistance du général Vaubois, et l'invincible patience de la garnison de Malthe, durent aussi faire pressentir à cette ambitieuse puissance tous les sacrifices qu'elle auroit à faire, et toutes les difficultés qu'elle auroit à vaincre, pour s'établir dans d'autres ports que les siens.

PRYTANNÉES, ÉCOLES MILITAIRES.

Les soins de la guerre n'occupoient pas seuls la pensée du premier Consul, et ses relations diplomatiques ne le distrayoient pas de l'attention la plus soutenue à l'administration intérieure de la République. Par ses soins et par ceux des deux autres Consuls, l'instruction publique reprit son influence sur la génération naissante: des colléges furent établis; des prytannées furent destinés à l'éducation de la jeunesse militaire. Saint-Cyr, Compiègne et Fontainebleau virent une foule d'élèves placés dans leurs murs par les soins paternels du Gou-

AN IX. 1800.

vernement, des élèves qui, un jour, devoient par leurs talens, leur valeur et leur dévouement, témoigner leur reconnoissance à la patrie. L'expérience a prouvé clairement l'utilité de ces établissemens militaires, par les services qu'ont rendus, et par la gloire que se sont acquise, un grand nombre de jeunes guerriers qui en sont sortis.

RAPPEL DES ÉMIGRÉS ET DES PRÊTRES DÉPORTÉS.

Mais un grand acte de justice et de clémence manquoit à la gloire administrative du premier Consul. Cet acte, qui attira sur son nom les bénédictions d'un grand nombre d'infortunés proscrits, signala les commencemens de l'an IX. Dans la foule immense des émigrés, plusieurs milliers avoient obtenu leur radiation de la liste fatale qui portoit leur nom, et n'avoient jamais pu obtenir leur rentrée sur le territoire français, suite nécessaire de cette radiation : d'autres, sans moyens pour se procurer cette justice, tels que des marchands, des ouvriers, des femmes, etc., gémissoient d'une proscription dont ils ne prévoyoient pas le terme; les prêtres punis par la déportation, pour avoir refusé de prêter un serment que leur conscience désapprouvoit, ne voyoient dans leur dispersion sur les bords étrangers, d'autre ressource pour eux que la misère ou la mort. Le premier Consul entendit les gémissemens, et fut touché du désespoir de tous ces malheureux : il les rendit tous à leur patrie; et les terribles lois sur l'émigration ne restèrent en vigueur que contre les Français qui avoient porté les armes contre la France, ou qui s'étoient dévoués à la cause des Bourbons fugitifs.

AN IX. 1800.

COMPLOT FORMÉ POUR ASSASSINER LE PREMIER CONSUL A L'OPÉRA.

Un bienfait si éclatant, qui annonçoit un gouvernement juste et doux, un bienfait si conforme au caractère magnanime de la nation française, devoit sans doute concilier tous les cœurs au premier Consul : mais il existoit encore un certain nombre de ces hommes atroces qui avoient participé à tous les excès de la révolution et du terrorisme. Ces hommes qui ne pouvoient pardonner au général Bonaparte la journée du 19 brumaire, lui pardonnoient encore moins l'intérêt qu'il prenoit aux innocens proscrits. Ils conçurent donc l'extravagant et affreux dessein de l'assassiner à l'Opéra, le jour où il y devoit assister. Heureusement, celui que la Providence avoit protégé dans cent combats, et qu'elle avoit ramené sain et sauf des bords du Nil, à travers mille dangers, échappa au fer des assassins qui, connus, surveillés, n'eurent ni le temps, ni la présence d'esprit d'exécuter leur crime, et qui saisis, avant même d'avoir pu tirer leurs poignards, payèrent de leur vie tous les crimes qu'ils avoient déjà commis, et le dernier attentat qu'ils avoient voulu commettre.

NÉGOCIATIONS A LUNÉVILLE, POUR LA PAIX.

Le comte de Cobentzel, ministre plénipotentiaire de l'empereur d'Allemagne s'étoit rendu à Lunéville, pour y négocier la paix avec le frère aîné du premier Consul, Joseph Bonaparte, ministre plénipotentiaire de la République française. Les premières conférences employées, comme il arrive d'ordinaire dans de telles circonstances, en vérifications et échanges de pouvoirs, en notes, et en pourparlers sans conséquence, parce que le mi-

AN IX. 1800. nistre Cobentzel évitoit, par ses tergiversations, et ses réponses dilatoires, d'aborder ce qui tenoit au fond de la négociation; les premières conférences, dis-je, ne tardèrent pas d'être suivies de la déclaration que fit cet envoyé d'Autriche, qu'il ne pouvoit traiter sans l'intervention de l'Angleterre, et qu'il avoit besoin de nouveaux pouvoirs. Cette déclaration eût sans doute été admise, si le Gouvernement français eût ignoré les prétentions du ministère anglais : mais il les connoissoit trop bien d'après la négociation que M. Otto, commissaire à Londres pour l'échange des prisonniers, avoit entamée au sujet de la paix avec le ministre Grenville. Croiroit-on, si le ministre n'eût publié les pièces de la correspondance établie entre M. Otto et lui, croiroit-on que l'Angleterre, en consentant à une trêve maritime, comme mesure préliminaire à une pacification, y avoit mis pour condition que la France n'en pourroit point profiter pour envoyer des secours, soit à Malthe, soit en Egypte, soit dans ses colonies des deux Indes, et même, qu'on lui remettroit quelques-uns des ports et des arsenaux de France, pour en disposer, comme les Français faisoient des places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philisbourg?

Le premier Consul n'était pas d'humeur à accepter ces humiliantes conditions. En conséquence de la déclaration du comte de Cobentzel, implicitement fondée sur des prétentions si exagérées, la rupture de l'armistice et la reprise des hostilités furent dénoncées

AN IX. 1800.

aux commandans autrichiens, par les généraux des armées françaises d'Allemagne et d'Italie.

BATAILLE DE HOHENLINDEN GAGNÉE PAR MOREAU. 11 FRIMAIRE. 2 DÉCEMBRE.

Les conférences et la convention qui avoit précédé le second armistice, avoient eu lieu dans le village d'Hohenlinden : ce fut sur le territoire de ce village que se donna la bataille la plus décisive de cette campagne, après celle de Maringo. La victoire long-temps disputée se rangea enfin du côté des Français, soit par les excellentes dispositions du général en chef, soit par la valeur et les talens des généraux Ney, Grouchi, Decaen, Richepanse, Grandjean, Bastoul et Legrand. La perte des Autrichiens y fut énorme, car ils ne comptèrent pas moins de vingt mille hommes tués, blessés, ou faits prisonniers.

Après un si brillant succès, l'armée ne rencontrant plus d'obstacles, passe l'Inn, s'empare de Saltzbourg, passe la Saale, et se porte sur Lintz, où elle fait son entrée, et se dispose à marcher sur la capitale de l'Autriche dont elle n'est plus éloignée que de quelques journées de chemin.

Cependant, le général Brune s'avançoit pour la soutenir, et en faciliter les opérations, après avoir fait éprouver à l'armée autrichienne qui défendoit le passage du Mincio, une perte de douze mille hommes; Magdonald passoit le Splugen, et arrivoit dans le haut Engaddin, malgré d'horribles difficultés; et le général Augereau qui avoit battu les troupes mayençaises commandées par le marquis d'Albini, s'étoit emparé

AN IX. 1800.

d'Aschaffenbourg, investissoit Wurtzbourg, et mettoit le comble à sa gloire par la victoire remportée à Burg-Ebérach, près de Bamberg, sur l'armée du général Klénau, forte de plus de douze mille hommes : mais malgré sa brillante position, après avoir forcé la ligne de la Traün et de l'Enns, malgré l'appui qu'elle s'étoit donné sur le Danube et sur le Tyrol, l'armée du Rhin dont les progrès avoient dû être plus rapides que ceux de l'armée d'Italie, pouvoit être menacée par le général Bellegarde et attaquée de front, et sur ses derrières, ou du moins telle étoit la persuasion du général en chef. Dans cet état de choses, l'archiduc Charles demande une suspension d'hostilités à celui-ci, en lui annonçant que l'Empereur alloit envoyer un courrier à son ministre qui n'avoit point encore quitté Lunéville, avec l'ordre de reprendre le fil des négociations pour une paix séparée, et sans l'intervention de l'Angleterre.

NOUVEL ATTENTAT CONTRE LA PERSONNE DU PREMIER CONSUL. 3 NIVOSE.

Les nouvelles de la victoire de Hohenlinden, du passage du Mincio et de l'Adige, de la prise de Bamberg, et d'un troisième armistice dont une paix solide et durable devoit être la suite, étoient arrivées à Paris, presque coup sur coup, et avoient excité la joie la plus vive parmi les habitans de cette grande capitale : mais cette joie se changea bientôt en une affliction générale, par un horrible événement arrivé le 3 nivose, à huit heures du soir. Le premier Consul se rendoit à l'Opéra, pour assister à l'Oratorio du célèbre compositeur Haydn. Une mauvaise charrette, attelée d'un petit cheval, et

qui portoit un baril de poudre cerclé en fer, se trouvoit placée à l'entrée de la rue Saint-Nicaise. Le cocher du premier Consul, malgré la rapidité avec laquelle il conduisoit sa voiture, eut l'adresse de l'éviter. A peine cette voiture, escortée par le piquet de garde, étoit-elle passée, qu'une explosion terrible qui fut entendue de tout Paris, en cassa les glaces, brisa toutes les vîtres des maisons voisines, blessa le cheval du dernier cavalier de l'escorte, et plusieurs personnes à diverses distances. Après être échappé à un si grand danger, le premier Consul, dont le sang froid n'avoit éprouvé aucune altération, continua son chemin à l'Opéra, où il ne tarda pas de connoître tout l'intérêt que le public prenoit à la conservation de sa personne. AN IX. 1800.

Les soupçons de ce crime se portèrent d'abord sur ces hommes connus depuis le commencement de la révolution, sous le titre d'*enragés*, et ensuite sous celui d'*anarchistes;* et quelques découvertes changèrent bientôt ces soupçons en fortes probabilités, et donnèrent lieu à une mesure générale de déportation contre tous ceux que leur conduite féroce et séditieuse avoit depuis long-temps rendus odieux au public et au Gouvernement. Cependant des recherches ultérieures convainquirent plusieurs émissaires d'un nommé Georges qui s'étoit mis à la tête d'un ramas de brigands dans les départemens de l'Ouest, d'avoir seul imaginé et exécuté le complot de la machine infernale. Tous ceux qui furent saisis, furent bientôt jugés et condamnés à l'écha-

AN IX. 1800.

faut. Comme Georges et ses bandes étoient soldés par le Gouvernement anglais, on pensa que l'idée de faire périr le premier Consul par l'explosion d'une machine infernale lui étoit venue de Londres. Cette pensée fut bien justifiée par l'événement qui arriva quelques années après, événement où Georges remplit le premier rôle.

POSITIONS DES ARMÉES FRANÇAISES PENDANT LES NÉGOCIATIONS DE LUNÉVILLE. 6 PLUVIOSE. 26 JANVIER 1801.

Quand la première impression de la fatale soirée du 3 nivose se fut un peu affoiblie, les Français portèrent, avec un nouveau plaisir, leurs regards vers les armées de la République, dont l'ennemi avoit par-tout reconnu la supériorité, et acheté le repos par les plus importans sacrifices. La citadelle de Wurtzbourg venoit d'être livrée à l'armée Gallo-Batave, commandée par le général Augereau; Kuffstein, Scharnitz et Braunau, étoient devenues des places de sureté pour l'armée du Rhin; l'armée d'Italie s'étoit rendue maîtresse de Vérone, de Mantoue, et avoit exigé que l'armée autrichienne lui abandonnât toutes ses positions, jusqu'au Tagliamento; et le général Murat, qui s'étoit emparé de toute la Toscane, s'avançoit vers les bords du Tibre; chassoit devant lui les troupes napolitaines; entroit dans les états romains; exigeoit impérieusement l'évacuation de Rome par la garnison que le roi de Naples y avoit placée; et portoit son quartier-général à Ancône.

TRAITÉ DE PAIX CONCLU A LUNÉVILLE. 20 PLUVIOSE. 9 FÉVRIER.

Enfin, après cinq semaines environ de négociations, où le frère aîné du premier Consul avoit montré toute la prudence d'un homme d'état consommé, après cinq semaines

semaines d'une impatience générale, fut annoncé le traité de paix qui devoit rendre le repos à l'Europe, et ramener dans leurs foyers et dans leurs familles, les braves qui l'avoient conquis par tant de victoires. Le traité conclu à Campo-Formio servit de base aux nouvelles stipulations dont les principales furent, 1°, la cession à la France des provinces belgiques, de toutes les possessions de la maison d'Autriche sur la rive droite du Rhin, ainsi que du grand-duché de Toscane, en faveur de l'infant de Parme, sous la condition d'une équivalente indemnité, en Allemagne; 2°, la démarcation des états de l'empereur et de ceux de la République Cisalpine, par le cours de l'Adige; 3°, la possession de Venise par l'empereur, ainsi que les provinces qui lui étoient échues par le traité de Campo-Formio. AN IX. 1801.

Ainsi, après une campagne où il avoit éprouvé autant de défaites, qu'il avoit livré de combats et de batailles, François II. rentroit en possession de la plus grande partie des provinces qu'il avoit obtenues par le traité de Campo-Formio. Est-il rien de comparable à la modération de son jeune vainqueur? Si le premier Consul, qui avoit tant de raisons de se méfier du cabinet autrichien, eût ordonné aux généraux Moreau et Brune, de poursuivre leurs succès, en ne donnant aucun relâche à leur ennemi vaincu et découragé, nul doute que leurs armées réunies ne se fussent rendues maîtresses de sa capitale; mais dans cette circonstance,

AN IX. 1801.

comme après sa première campagne d'Italie, il aima mieux risquer d'être trompé que de refuser aux peuples le bienfait de la paix pour laquelle il avoit toujours combattu.

TRAITÉ DE PAIX AVEC LE ROI DES DEUX-SICILES.

La paix conclue à Lunéville fut bientôt suivie d'un traité entre le premier Consul et le roi de Naples, qui s'engagea à fermer tous ses ports aux vaisseaux de l'Angleterre, et à céder à la France en toute propriété, l'île d'Elbe et la principauté de Piombino. Par ce traité, et par l'élévation de l'infant Louis d'Espagne, prince héréditaire de Parme, au trône d'Etrurie, toute l'Italie devint ou l'amie ou l'alliée de la République.

EXPÉDITION CONTRE LE PORTUGAL : TRAITÉ DE PAIX AVEC CETTE PUISSANCE.

Une puissance continentale qui depuis long-temps s'étoit, pour ainsi dire, placée sous la domination de la puissance anglaise, continuoit à la favoriser de tous ses moyens, soit en recevant les vaisseaux dans ses ports, soit en donnant asile à ses corsaires. Un tel état d'hostilité ne devoit pas rester impuni; et le Portugal devoit payer de la perte de quelques-unes de ses provinces son alliance impolitique avec nos éternels ennemis. Une expédition contre ce royaume fut enfin arrêtée de concert avec l'Espagne. Déjà les troupes alliées, assemblées sur ses frontières, menaçoient de l'envahir; déjà le prince régent trembloit dans Lisbonne, lorsque le premier Consul, oubliant tous ses griefs contre ce prince, voulut bien se laisser fléchir par ses supplications, et lui accorder la paix qu'il demandoit, à condition que le Portugal re-

nonceroit à toutes ses liaisons avec le gouvernement britannique. AN IX. 1801.

ENTREPRISES DES ANGLAIS.

Cependant, les flottes anglaises, pour se venger du traité de Lunéville, et des deux autres qui l'avoient suivi, exécutoient presque dans le même temps différentes attaques, mais avec des succès différens. Nelson, le plus intrépide et le plus habile des amiraux britanniques, bombardoit Copenhague, et par cette agression aussi impolitique, qu'elle fut inutile, déterminoit le Danemarck à se lier à la cause de la France, plus étroitement qu'il n'avoit encore fait, et lui inspiroit une haine éternelle pour une puissance qui ne respectoit ni les droits de l'humanité, ni les droits plus chers encore de la parenté.

Mais si l'attaque de Copenhague, et la tentative non moins infructueuse du même Nelson contre le port et la flottille de Boulogne, durent faire prévoir aux Anglais une partie des obstacles qu'ils éprouveroient dans l'exécution de leurs projets relatifs à la souveraineté des mers, le combat d'Algésiras, où le brave Linois sut leur résister avec des forces inférieures, et la belle défense du *Formidable*, contre quatre de leurs vaisseaux, leur donnèrent la mesure de notre puissance maritime, c'est-à-dire, de la valeur de nos soldats, et du courage de nos officiers.

DESCENTE DES ANGLAIS EN ÉGYPTE.

Depuis quelque temps une flotte étoit partie des ports d'Angleterre; et réunie à la flotte ottomane, avoit effectué un débarquement en Egypte.

AN X. 1801. Cette armée, forte de 18000 hommes, et commandée par le général Abercrombie, obtint bientôt quelques succès contre un détachement de l'armée française, et le fort d'Aboukir fut emporté, ainsi que les villes de Damiette et de Rahmanié, malgré tous les efforts du général en chef, *Menou*, qui, ayant appris en même temps la marche du Grand-Vizir, se jetta dans la ville d'Alexandrie, où la belle résistance qu'il fit, lui mérita la plus honorable capitulation, et à son retour en France les éloges du premier Consul. On peut dire que la sortie des Français de l'Egypte ne fut pas moins glorieuse que leur entrée dans cette province. Les Anglais perdirent dans une bataille leur général en chef; et aucun Français ne fut retenu prisonnier.

PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX SIGNÉS A LONDRES.

Pendant cette expédition des Anglais, le premier Consul, qui en prévoyoit le succès, avoit ordonné à son chargé d'affaires à Londres, pour l'échange des prisonniers, de recommencer les négociations relatives à la paix, qui avoient eu lieu, avant le traité de Lunéville. Comme la possession de l'Egypte, par l'armée française, avoit été le principal obstacle qui avoit arrêté les premières négociations, dès que le ministère anglais, qui avoit été renouvelé, fut assuré que ce pays étoit rentré sous la domination du Grand-Seigneur, il se hâta de répondre aux intentions pacifiques du chef du gouvernement français; et bientôt on apprit avec les plus vifs transports, en Angleterre comme en France, que les articles préliminaires du traité de paix

étoient convenus entre les deux gouvernemens. Immédiatement après ces heureux commencemens, des plénipotentiaires furent nommés par les deux puissances pour travailler à la rédaction d'un traité définitif. Joseph Bonaparte fut chargé de négocier pour la France, et le lord Cornwallis pour l'Angleterre. La ville d'Amiens fut choisie pour être le siège de ces négociations pacifiques. AN X. 1802.

LA CONSULTE CISALPINE, TENUE A LYON, ÉLIT LE PREMIER CONSUL PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE.

Ce fut pendant l'intervalle de ces négociations, que le premier Consul se rendit à Lyon, pour y présider l'assemblée des députés de la République Cisalpine, qui s'y étoient réunis au nombre de cinq cents. Cette République, qui avoit reçu une seconde naissance par la victoire de Marengo, n'étoit point encore assez forte, et n'avoit point encore assez d'expérience pour se gouverner elle-même : d'ailleurs, elle ne jouissoit que d'une foible considération auprès des puissances étrangères, et privée de lois constitutionnelles, elle risquoit de faire souvent des faux-pas dans la carrière de la liberté. Elle avoit senti tous ces inconvéniens et prévu tous ces dangers: c'est pourquoi ses principaux citoyens ne virent aucun moyen plus capable de les prévenir, que de supplier le chef du gouvernement français de présider la République Italienne, et de les aider de sa sagesse et de ses lumières, dans l'établissement d'une constitution. Cette confiance des représentans d'une grande nation, dans l'expérience du premier Consul, ne fit pas moins d'honneur à celui-ci que ses victoires,

AN X. 1802.

ÉCHANGE DES RATIFICATIONS DU TRAITÉ DE PAIX D'AMIENS.

et fut peut-être ce qui contribua le plus à accélérer la conclusion de la paix avec l'Angleterre. Déjà la bonne intelligence s'étoit rétablie entre la France et la Russie; et la Porte Ottomane, qui n'avoit plus aucun motif de guerre contre nous, avoit repris, par l'entremise de son envoyé à Paris, le fil de ses anciennes relations avec la plus ancienne de ses alliées. Ainsi, tout se disposoit en Europe à une pacification générale, également desirée de tous les peuples.

EXPÉDITION DE ST-DOMINGUE.

Il n'en étoit pas ainsi en Amérique, où les nègres révoltés de St-Domingue, sous le commandement général de Toussaint-Louverture, s'étoient, pour ainsi dire, déclarés puissance indépendante, par une constitution qu'ils avoient rédigée sans l'autorisation du gouvernement français. Il est vrai, cette constitution avoit été envoyée aux consuls de la République; et les chefs noirs paroissoient, dans leur message, reconnoître la suprématie de la mère-patrie : mais, avec un peu de réflexion, il étoit aisé d'apercevoir qu'ils n'en vouloient plus recevoir la loi; et les lettres hypocrites de Toussaint-Louverture ne laissoient que trop paroître ses desseins ambitieux, et ses vues d'indépendance. De tels projets étoient trop opposés aux intérêts de la France, et la constitution de St-Domingue étoit d'un trop funeste exemple pour nos autres colonies, pour que le premier Consul ne cherchât pas les moyens de faire rentrer les insurgés de cette île, sous les lois de l'obéissance.

AN X. 1802.

TOUSSAINT-LOUVERTURE REÇOIT UNE LETTRE DU PREMIER CONSUL.

Le moment étoit favorable : les préliminaires de la paix avoient été proclamés sur les mers comme sur le continent. Le premier Consul ordonne les préparatifs d'une flotte nombreuse, et d'une expédition imposante contre la partie française de St-Domingue : mais en même-temps qu'il déploie l'appareil de la force, il veut essayer des moyens conseillés par une sage et douce politique : il charge son beau-frère, le général Leclerc, de négocier avec les généraux nègres, avant d'employer la voie des armes ; il renvoie à Toussaint-Louverture ses deux jeunes fils qui avoient reçu une éducation soignée dans un prytanée de Paris ; et pour mettre le sceau à ses intentions pacifiques, il écrit de sa propre main à ce général une lettre pleine d'éloges sur sa conduite, ses talens, et son attachement au gouvernement français.

La flotte française, après une heureuse navigation, arrive, cinquante jours environ après son départ, dans la rade du Cap, et l'armée opère aussitôt son débarquement. Une proclamation du capitaine-géneral Leclerc, est adressée aux généraux et aux soldats de l'armée nègre, pour les instruire des intentions paternelles et amicales du premier Consul, et les inviter à se soumettre aux mesures qui vont être adoptées pour rétablir dans l'île un ordre invariable fondé sur les principes d'une sage liberté. A cette démonstration pacifique, qui n'étoit accompagnée de menaces, que pour le cas où elle ne produiroit aucun effet, les généraux

An x. 1802. Christophe et Dessalines, qui, sans doute, avoient reçu des ordres secrets de Toussaint-Louverture, ne répondent que par des hostilités, et se mettent en devoir d'opposer aux Français une vive résistance : mais c'est en vain qu'ils s'efforcent d'arrêter la marche des colonnes françaises : nulle part, leurs hordes féroces et indisciplinées ne peuvent en supporter le choc, et autant elles livrent de combats, autant elles éprouvent de défaites.

Cependant, Toussaint-Louverture, à qui le capitaine-général avoit fait remettre ses enfans, et la lettre du premier Consul, se tenoit éloigné de l'armée française, et donnoit lieu par sa conduite artificieuse et sa mauvaise foi à des soupçons qui, bientôt changés en certitude, obligèrent le général Leclerc à le déclarer hors la loi. Ainsi l'armée française, dispensée de toute espèce de ménagemens envers des rebelles et des assassins, n'eut plus qu'à les combattre et à venger la mort de leurs innombrables victimes.

Retournons en France : des objets plus doux à raconter s'y présentent, comme en foule. Ce fut dans l'intervalle qui s'écoula depuis le traité de Lunéville jusqu'à la paix d'Amiens, que le premier Consul, attentif à toutes les parties de la vaste administration de la République, établit de concert avec ses deux collègues, ces tribunaux spéciaux, si capables par la promptitude et la sévérité de leurs jugemens, d'effrayer les méchans, et de réprimer le brigandage; et qu'il s'occupa avec une

une infatigable persévérance de tout ce qui pouvoit contribuer à l'embellissement et à la prospérité des principales villes de la France. Alors de nouveaux monumens propres à perpétuer la mémoire des triomphes des armées françaises furent ordonnés; des canaux de navigation furent exécutés dans plusieurs départemens; des routes magnifiques, et presque miraculeuses, furent entreprises au milieu des précipices des alpes; et le Louvre, qui menaçoit ruine, et dont tous les gens de goût avoit desiré en vain l'achèvement, pendant un grand nombre d'années, prend un nouvel aspect, et promet de devenir un palais digne de la majesté des plus grands monarques. AN X. 1802.

ORGANISATION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Du sein d'une révolution que l'on crut, d'abord, produite par les lumières du siècle, s'étoient élevés deux monstres, celui de l'ignorance, et celui de l'impiété. Le premier détruisit tous les établissemens consacrés à l'instruction publique, sous prétexte de les remplacer par d'autres plus en harmonie avec les nouvelles institutions. Après la proscription d'un grand nombre de maîtres aussi habiles que vertueux, dès long-temps formés à l'éducation de la jeunesse, des hommes amateurs des nouveautés, ennemis des anciennes méthodes, se présentèrent pour recueillir leur héritage. Ils eurent beau faire; leurs disciples firent connoître la vanité de leur enseignement. C'en étoit fait en France de toute espèce d'idées libérales, et de sciences, si de bons esprits n'eussent usé de leur pouvoir et de leur

AN X. 1802. crédit, pour rappeler, par l'établissement d'une école normale, la solide et juste méthode de l'enseignement de quelques sciences. L'école polytechnique ranima le goût de l'étude et fit naître une salutaire émulation parmi ses nombreux élèves ; et un jury d'instruction publique composé d'anciens maîtres s'occupa sans relâche de la restauration des lettres et du choix des professeurs. Enfin, un grand corps (*) dépositaire de toutes les sciences humaines, qui s'éleva majestueusement sur les ruines de l'ignorance, annonça à la patrie que le règne des lettres, des sciences et des arts, recommençoit avec plus d'éclat qu'il n'en avoit eu jusqu'alors.

Mais, quelques efforts que l'on eût faits pour ramener l'instruction à ses vrais principes, et, par ce moyen, la rendre profitable aux élèves, il falloit que tous les établissemens d'éducation et d'instruction fussent dans la dépendance et sous la surveillance de l'autorité; il falloit séparer l'enseignement public de l'enseignemeut particulier, et assujétir l'un et l'autre à des règles invariables et uniformes. C'est le plan que le gouvernement consulaire exécuta avec le plus heureux succès, par la hiérarchie qu'il établit dans l'instruction publique. Ecoles primaires, écoles secondaires, lycées, prytanées, écoles spéciales, école polytechnique, tels furent les noms que le gouvernement donna aux établis-

(*) L'institut.

semens d'éducation et d'instruction, qu'il créa dans tous les départemens de la République. AN X. 1802.

RÉTABLISSEMENT DU CULTE.

Un autre monstre, celui de l'impiété, après avoir usurpé le beau nom de *philosophie*, avoit déclaré à la religion une guerre plus cruelle encore que celle de l'ignorance contre les lumières. On crut n'avoir d'abord trouvé aucun moyen plus propre à ramener le clergé français à la pureté des premiers siècles du christianisme, sous le rapport de la discipline, qu'une constitution appelée civile, à laquelle tous les ecclésiastiques employés dans le ministère religieux, durent se soumettre, avec serment, sous peine d'être destitués de leurs fonctions. Il n'étoit pas difficile de prévoir qu'un schisme seroit le premier résultat d'une mesure si imprudente et si impolitique. Effectivement, une scission ne tarda pas à se manifester dans toute la France, entre les évêques et les prêtres qui repoussoient cette constitution, comme opposée à leurs principes religieux, et les évêques et les prêtres qui l'adoptèrent, en prêtant le serment exigé par les lois.

Cette division des esprits au sujet de la religion, ce fondement essentiel du repos des sociétés, avoit frappé depuis long-temps le gouvernement consulaire. Pour la faire cesser, il ne vit qu'une mesure générale à prendre relativement aux pasteurs du premier ordre, de concert avec le chef suprême de l'église catholique. En conséquence, tous les anciens et nouveaux archevêques et évêques de la France, et des pays conquis

AN X. 1802. par nos armes, furent invités par le souverain Pontife, sur la demande du premier Consul, à se démettre de leurs sièges. Ce fut alors que l'on vit combien la nécessité de la paix religieuse étoit vivement sentie par ceux-là mêmes qui avoient montré le plus de ce zèle indiscret qui préfère l'aigreur de la dispute, à cette charité qui est l'âme de la morale évangélique : ce fut alors que tous les prélats du premier ordre de l'église s'empressèrent de répondre aux sages et religieuses intentions du gouvernement, en se démettant de leurs droits entre les mains du souverain Pontife.

Cet accord unanime des premiers pasteurs de l'église Gallicane pour lui rendre la paix, fut un heureux augure pour le succès des négociations que le premier Consul avoit entamées avec le souverain Pontife, relativement à un nouveau concordat. Ce traité religieux fut bientôt conclu à Paris par les commissaires du St-Siège et du premier Consul, parce que tous les obstacles avoient été levés, que le desir d'un sage arrangement pour les affaires ecclésiastiques, et du rétablissement du culte en France, étoit égal de part et d'autre. Sans entrer dans le détail des dispositions qui y furent convenues et réglées, nous dirons que les limites de la puissance spirituelle et de la puissance civile y furent déterminées de la manière la plus précise; que les anciennes libertés de l'église Gallicane, y furent mises à l'abri de toute atteinte de la part de la cour de Rome; qu'une nouvelle circonscription des diocèses

y fut soigneusement tracée; que la liberté du culte catholique y fut solemnellement proclamée; et enfin que le droit de nomination aux archevêchés et évêchés y fut maintenu en faveur du premier Consul, tel que l'avoient exercé les rois de France. AN X. 1802.

CONCORDAT ENTRE LE PREMIER CONSUL ET LE ST. SIÈGE.

Ce concordat, après avoir été soumis à la sanction des deux puissances contractantes, fut enfin proclamé par le cardinal Caprara, légat *à latere* du St-Siège en France; et le jour de Pâques fut désigné pour celui où les trois consuls devoient rendre grâces à la Divinité, pour l'heureuse conclusion d'un ouvrage aussi important que celui de l'extinction du schisme, de la paix religieuse, et de la liberté du culte.

Lorsque ce grand jour arriva, il y avoit un mois que le traité définitif de la paix entre la France, l'Espagne, la république Batave d'un côté, et l'Angleterre de l'autre, avoit été signé dans la ville d'Amiens, et ratifié par le premier Consul. Ainsi, ce fut de la paix universelle que le peuple français eut à remercier le Très-Haut dans cette mémorable journée.

LE PREMIER CONSUL EST NOMMÉ CONSUL A VIE.

Après tant et de si grands services rendus à la France par le premier Consul, il convenoit que le premier corps de l'état, le sénat, émît le vœu de la perpétuité des fonctions d'un si grand homme, dans le gouvernement consulaire. Ce vœu, qui étoit celui de tous les Français intéresses à un ordre de choses invariable et fixe, fut bientôt suivi de la déclaration unanime de tous les corps civils et militaires de la République, et de plus de

AN X. 1802. trois millions de citoyens capables de voter, relativement à la durée de l'autorité consulaire, dans la personne du premier Consul, jusqu'à sa mort. Comme les deux autres consuls avoient concouru par la sagesse de leurs conseils, ou par l'influence de leur autorité, à tout ce que le premier magistrat de la République avoit fait d'utile dans l'administration, soit intérieure, soit extérieure de l'état, les vœux des peuples, manifestés par une décision du sénat, les maintinrent aussi dans l'exercice de la magistrature consulaire, jusqu'au moment où la mort devroit leur donner des successeurs désignés par le premier Consul.

Un événement si important sous le rapport de la tranquillité de l'état, en ce qu'il dissipoit toutes les craintes sur l'avenir, répandit la joie dans toute la France; chacun se félicita de pouvoir jouir long-temps des bienfaits du gouvernement consulaire; et la solemnité du 15 août fut choisie pour rendre grâces à l'Être suprême de cet heureux évènement.

PACIFICATION DE ST-DOMINGUE.

Dans cette année mémorable, il sembla que tout dût concourir à la gloire des consuls, et à la satisfaction des peuples. A St-Domingue, après quelques combats sur les côtes où les hordes de Toussaint-Louverture, de Dessalines et de Christophe, avoient été défaites par l'armée française, la guerre s'étoit établie au milieu de cette île, et jusques dans le cœur de ses montagnes les plus inaccessibles. Poursuivis à outrance et vaincus, malgré la difficulté des lieux, les généraux noirs,

Christophe et Dessalines s'étoient soumis au capitaine général Leclerc, et leur exemple avoit été bientôt suivi par le général en chef, Toussaint-Louverture, qui, au lieu des châtimens qu'il avoit mérités par l'incendie du Cap, et le massacre de plusieurs milliers de blancs, avoit obtenu la permission de vivre paisiblement dans une plantation. Mais ce chef ambitieux, au lieu de se montrer reconnoissant de l'indulgence que l'on avoit eue pour lui, n'avoit cessé de conspirer sourdement : ce qui avoit déterminé le capitaine-général à le faire arrêter, et conduire en France avec toute sa famille. AN X. 1802.

Cette mesure, dictée par la prudence, avoit rendu le général Leclerc maître de toute l'île de St-Domingue. Alors, il n'eut plus besoin, pour lui rendre son ancienne prospérité, que de se servir de son autorité administrative pour y établir un régime sage, politique, et même religieux, conforme aux dispositions du concordat, quoique subordonné à l'autorité militaire.

Les succès qu'il avoit obtenus à St-Domingue, le général Richepance, capitaine-général de la Guadeloupe, put s'en glorifier, dans la guerre moins difficile qu'il eut à faire aux esclaves révoltés de cette île. Ainsi, de toutes parts, la paix venoit consoler la France et le monde des malheurs de la guerre.

CRÉATION DE LA LÉGION D'HONNEUR.

De son côté, le premier Consul s'appliquoit à récompenser les guerriers qui avoient été mutilés au service de l'état, ou qui, par quelque action d'éclat, s'étoient signalés dans les batailles. Comme le nombre

AN X. 1802. de ces braves qu'il avoit déjà récompensés, et de ceux qui méritoient encore de l'être, s'élevoit à plusieurs milliers, il résolut d'en former une légion, dont l'honneur seroit la principale devise, et dans laquelle seroient admis les citoyens les plus recommandables, ou par leurs talens, ou par leurs vertus, ou par d'éminens services rendus à la patrie dans l'exercice des fonctions civiles. Cette institution d'une légion d'honneur, dont il n'avoit existé aucun modèle chez aucun peuple, étoit tout à-la-fois morale, politique, civile et militaire: morale; elle tendoit à ranimer dans le cœur des Français, cet honneur qui leur est si cher, et que de vains raisonneurs avoient cherché à y étouffer, en le confondant avec le vil sentiment de l'intérêt personnel: politique; en ce qu'elle devoit exciter l'émulation parmi toutes les classes de la société, et qu'en même-temps elle dispensoit le gouvernement, par la mesure générale qu'elle rendoit permanente, de s'occuper de récompenses de détail, qui échappoient aux yeux des citoyens: civile; en ce que la distinction qu'elle donnoit devoit être le prix des services rendus dans le repos des cités, comme des services rendus sur les champs de bataille: militaire; enfin, soit par sa dénomination; soit par sa hiérarchie; soit par les modiques appointemens attachés au titre de légionnaire; soit enfin par son objet qui devoit être l'éclat d'un exploit, sans distinction de grades.

C'étoit ainsi que le chef du gouvernement Consu-

laire

laire profitoit des loisirs de la paix. Pendant la guerre, on eût dit qu'il n'avoit d'autres fonctions à remplir que d'humilier les ennemis de la France; et pendant la paix, il sembloit qu'il ne s'étoit jamais occupé que de l'administration intérieure de l'état. Une telle activité, une si haute sagesse, un génie si ardent et si vaste, lui avoient concilié non seulement l'estime des Français, mais encore avoient donné aux étrangers la plus haute idée de sa personne. AN X. 1802.

AUDIENCE, DONNÉE AU GÉNÉRAL HULLIN, PAR LE DEY D'ALGER.

Cependant, qui le croiroit? un petit despote musulman, un chef de pirates, le dey d'Alger, infidèle aux traités, avoit eu l'audace de braver le premier Consul, et de provoquer sa vengeance par des armemens qui, parcourant la méditerranée, désoloient notre commerce, et infestoient nos côtes. Informé de ces attentats, par les plaintes qui lui en arrivoient de toutes parts, le premier magistrat de la République résolut d'y mettre un terme, et ordonna en conséquence qu'une division de l'armée navale de Toulon, se rendroit devant Alger.

Cette division, commandée par le contr'amiral Leissègues, avoit à bord un brave officier de la garde consulaire, le général Hullin, porteur d'une lettre du premier Consul au dey d'Alger, dont l'objet étoit la réparation des attentats commis envers la France.

L'apparition de ces forces devant le port d'Alger, en imposa au barbare, qui, cachant ses véritables dispositions, ne témoigna à notre chargé d'affaires,

AN X. 1802. Dubois-Tainville, que le desir de vivre en bonne intelligence avec le premier Consul : mais la morgue musulmane fut un instant offensée de la résolution prise par le général Hullin de ne paroître à l'audience du dey, qu'avec son costume militaire, c'est-à-dire, en bottes, et le sabre au côté. Après quelques pourparlers qui terminèrent cet incident à la satisfaction du général français, le dey, voulant rendre un hommage particulier au premier Consul dans la personne de son envoyé, crut devoir s'écarter des formes ordinaires. Il reçut donc, contre l'usage immémorial des régences, dans le plus magnifique kiosk de ses jardins, le général Hullin, le chargé d'affaires Dubois-Tainville, le contr'amiral Leissègues, et son état-major. Ce fut-là, que, de la meilleure grâce du monde, il fit droit à tous les griefs du premier Consul, et qu'il promit de faire à l'avenir respecter, par ses corsaires, le pavillon français, et les bâtimens de la république Italienne.

VOYAGE DU PREMIER CONSUL DANS PLUSIEURS DÉPARTEMENS : IL ORDONNE LE RÉTABLISSEMENT DE LA COLONNE DE HENRI IV, SUR LE CHAMP DE BATAILLE D'IVRY.

La sollicitude du premier Consul pour la prospérité du commerce français ne se borna pas à le défendre des atteintes des puissances barbaresques ; elle eut encore pour objet les nombreuses et anciennes manufactures du département de la Seine inférieure, et de quelques autres, qui naguères rivalisoient si avantageusement avec celles de nos voisins. Déjà sa présence avoit rendu aux fabriques de Lyon leur ancienne activité. Le moment étoit venu de produire le même effet

sur un grand nombre d'établissemens à l'ouest et au nord de la France, dont une longue guerre maritime avoit affoibli ou suspendu les refforts. Le chef du gouvernement résolut donc d'examiner de ses propres yeux, l'état de cette précieuse source des richesses nationales, pour lui rendre sa première fécondité. AN XI. 1802.

Le commencement de son voyage annonça bientôt qu'il partoit dans l'intention de rétablir tout ce que les circonstances, qui l'avoient précédé, avoient détruit, ou de glorieux, ou d'utile. Arrivé sur le champ de bataille d'Ivri, où Henri le Grand avoit triomphé en personne des forces de la ligue, il parut indigné que l'on eût détruit la colonne qui y avoit été élevée, pour perpétuer le souvenir de cette victoire du plus grand et du meilleur des princes. Sentant alors son âme en harmonie avec celle de ce monarque, il déplora les crimes des factions, et les malheurs qu'elle traînent après elles, en appelant à leur secours de perfides étrangers; il ordonna qu'un nouveau monument fût élevé sur l'emplacement de l'ancien, et qu'une inscription fît connoître que les maux de la France à l'époque de la bataille d'Ivry, étoient le résultat des appels faits par les factions à l'Espagne et à l'Angleterre.

Les bénédictions des peuples devoient être sans doute pour le premier Consul le plus précieux et le plus doux dédommagement de ses travaux, mais la plus triste nouvelle ne lui permit pas de se livrer long-

AN X. 1802.

MORT DU GÉNÉRAL LECLERC. ÉTAT DE ST. DOMINGUE.

temps aux doux sentimens qu'il avoit recueillis de son voyage. Le capitaine-général Leclerc, son beau-frère, dont il estimoit les talens militaires et chérissoit les qualités sociales, avoit succombé, dans l'île de St-Domingue, aux fatigues excessives auxquelles il s'étoit livré pour soumettre les rebelles, et rétablir l'ordre dans cette vaste colonie. Cette mort, ainsi que l'affoiblissement de nos troupes causé par une maladie meurtrière inhérente à ce climat, avoient été pour les rebelles le signal de nouvelles insurrections, et de nouveaux excès qui ne pouvoient être réprimés que par de nouveaux renforts.

LE PREMIER CONSUL, MÉDIATEUR DE L'HELVÉTIE, 30 PLUV. AN XI. 19 FÉV. 1803.

Tandis que toute l'Europe étoit en paix, et que la France se reposoit de ses longues agitations, oublioit les calamités de la guerre, et avançoit à grand pas vers la prospérité, une seule nation déchiroit ses propres entrailles, par une guerre civile. Livrée aux factions, l'Helvétie, éloignée plus que jamais des principes d'une sage liberté, et devenue la proie d'une sanglante anarchie, alloit tomber sous le joug insolent d'un petit nombre d'oligarques, ou sous l'autorité non moins humiliante de tyrans populaires. Le premier Consul jette un regard de compassion sur ce peuple qu'il estimoit : il envoie des troupes pour lui arracher ces armes qu'il tournoit contre son propre sein, lui offre sa médiation, et lui promet un avenir heureux, si, déposant les principes et les haines, causes de ses malheurs, il s'en rapporte à l'attachement qu'il lui

a voué. Un appel si généreux aux bons esprits de l'Helvétie, est, dans les dix-huit cantons, le signal du rapprochement des partis, et de l'extinction de la guerre civile. On choisit paisiblement les citoyens les plus recommandables des deux factions. AN XI. 1803.

Dans ce nombre de députés, le premier Consul en charge dix, savoir, cinq de chaque parti, de rédiger le plan d'une constitution adaptée aux localités, au caractère, sux usages, et aux intérêts des différentes peuplades Helvétiques. Cette constitution parut, portant dans son sein la paix et le bonheur des peuples qui devoient vivre sous ses lois. Mais pour lui assurer ces précieux résultats, il falloit qu'elle fût placée sous une puissante égide : le premier Consul s'en déclara donc le protecteur, en prenant, par un acte solemnel, le titre glorieux de *Médiateur* de la confédération helvétique.

Si nous nous sommes un peu étendus sur cet évènement, c'est que le récit que nous en faisions, nous faisoit doucement oublier, et les insultes, et les calomnies, et les provocations, et la mauvaise foi du ministère anglais : mais, puisque nous voilà arrivés à l'époque où la France se vit contrainte de rentrer dans la carrière des combats maritimes, il nous paroît indispensable d'entrer à ce sujet dans quelques détails relatifs aux évènemens qui précédèrent la reprise des hostilités avec l'Angleterre.

Il n'y avoit que quelques mois d'écoulés, depuis la

AN XI. 1803. conclusion du traité d'Amiens, que déjà le ministère anglais sembloit se repentir de la paix qui en avoit été la suite, et chercher des prétextes pour renouveler les hostilités à la première occasion favorable. Ainsi, quoiqu'il sût certainement que le premier Consul ne faisoit aucun préparatif qui pût être regardé comme un signal de guerre, et une infraction de ses engagemens, il imagina de colorer son refus de restituer l'île de Malthe aux chevaliers de cet ordre, conformément au traité, et de donner un motif à ses propres armemens, en accusant la France de faire dans ses ports les plus formidables préparatifs.

RENOUVELLEMENT DES HOSTILITÉS, AVEC L'ANGLETERRE.

Depuis que cette étrange inculpation eut été envoyée au parlement, par le monarque anglais, le premier Consul vit clairement que la guerre contre la France avoit été résolue dans le cabinet britannique. Cependant, il ne cessa point de négocier, ni d'employer les moyens qui étoient en son pouvoir pour amener ce cabinet à des sentimens plus pacifiques. Mais l'honneur de sa dignité, et les intérêts de la République, compromis par les propositions, et les demandes de l'Angleterre, et sur-tout l'impérieux *ultimatum* de l'ambassadeur de cette puissance, qui ne lui laissa que trente-six heures de réflexions, le déterminèrent à reprendre les armes.

A la nouvelle de l'*ultimatum* de trente-six heures, proposé par l'envoyé anglais au premier Consul, il s'éleva dans toute la France un cri unanime d'indigna-

tion, et tous les corps de l'état s'empressèrent de témoigner au gouvernement la part qu'ils prenoient à l'insulte qu'il venoit de recevoir, et leurs vœux pour l'humiliation d'une puissance qui se faisoit un jeu du mépris des traités, et des principes les plus sacrés du droit des gens. AN XII. 1804.

PROJET D'UNE DESCENTE EN ANGLETERRE.

Ce fut pour mettre à profit ces généreuses dispositions, que le premier Consul ordonna la construction d'un grand nombre de bateaux plats, capables de porter sur les rivages de l'ennemi une armée de cent mille hommes. Cette immense flottille créée comme par enchantement, et peu à peu conduite dans le port de Boulogne, avec une habileté infinie, porta la terreur dans l'ame des ministres anglois : mais ce fut alors que leur épouvante monta au plus haut degré, quand ils apprirent que le premier Consul, dont la présence avoit répandu l'allégresse dans les départemens de la Belgique, étoit venu désigner lui-même les points d'attaque, et s'étoit montré vis-à-vis des côtes de l'Angleterre, animant ses nombreux soldats, et leur montrant la ville et les trésors de Londres comme le but de leurs exploits.

PROCÈS DE GEORGES ET DE SES COMPLICES.

Alors se trouvoit dans cette capitale un certain nombre de ces hommes qui, après la pacification des départemens de l'ouest de la France, avoient préféré de vivre exilés de leur patrie et au milieu de ses ennemis, pour avoir plus de facilité d'y fomenter des troubles. Parmi eux, jouoit le principal rôle un chef de

AN XII. 1804. chouans, nommé Georges, homme audacieux, intrépide, et couvert de tous les crimes que traînent après soi les guerres civiles. Cet homme qui, pour prix de ses brigandages, avoit obtenu des distinctions honorifiques, et une existence honorable, épioit sans cesse l'occasion d'ajouter de nouveaux crimes à ses anciens forfaits. Le renouvellement des hostilités, et la haine du cabinet de S.-James pour le premier Consul ne tardèrent pas de la lui offrir. Un général qui, après avoir rendu à son pays les plus signalés services, avoit souillé ses lauriers par une trahison, et s'étoit dévoué à l'Angleterre, parut à Georges un instrument précieux pour l'exécution du projet qu'il avoit conçu. D'autres bannis furent associés à cette conjuration dont le premier Consul devoit être la victime. Lorsque ces assassins eurent dressé leur plan, et qu'ils purent croire qu'il réussiroit mieux que la machine infernale, ils s'embarquèrent pour les côtes de France, dans l'espoir d'attirer, lorsqu'ils seroient arrivés dans la capitale, quelques mécontens dans leur parti.

Heureusement l'œil clair-voyant du ministre chargé de prévenir les attentats contre la sûreté intérieure de la République, avoit vu le débarquement de ces conjurés; il les avoit suivis sur toute leur route; et pour mieux s'assurer de l'objet et du motif de leur voyage, il leur avoit laissé la liberté de se voir, de se concerter, jusqu'à ce que leurs intentions eussent été clairement

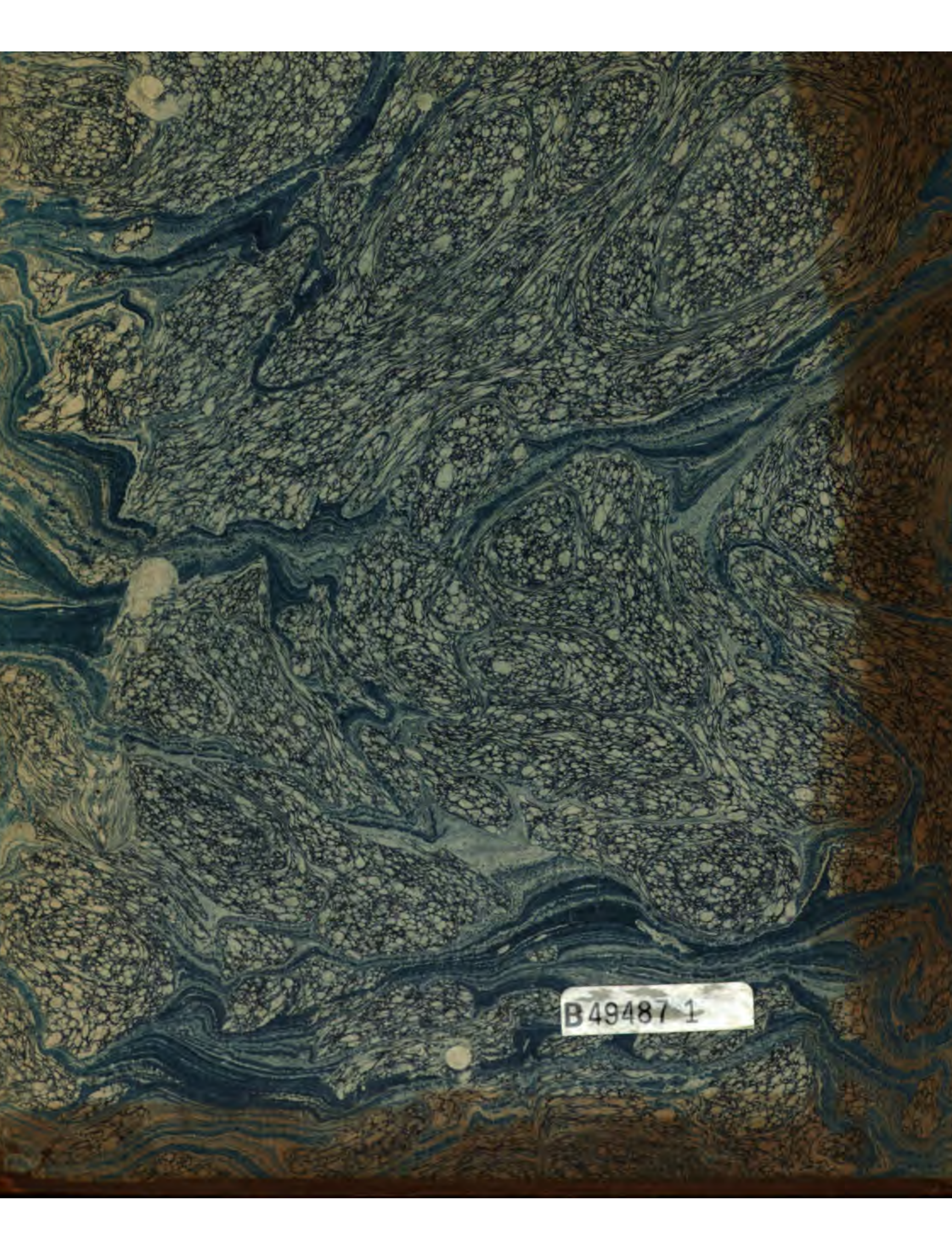
clairement manifestées. Aussi fut-ce en vain que pour échapper aux recherches, ils se retirèrent dans les asiles qu'ils s'étoient procurés au poids de l'or; et quand la preuve de leur coupable et funeste projet d'enlever ou de massacrer le premier Consul eut été acquise, furent-ils saisis les uns après les autres. Alors eut lieu pour leur jugement une procédure solennelle, dont le résultat fut la peine capitale contre plusieurs d'entre eux, et une détention plus ou moins longue pour leurs complices. Dans cette circonstance, la patrie eut à gémir sur le sort d'un de ses plus illustres défenseurs, qui, ayant oublié sa propre gloire, ne rougit point d'accueillir des traîtres, proscrits par le gouvernement de son pays. AN XII. 1804.

Cet évènement où l'on voit la main de cette Providence qui déjà avoit écarté plusieurs fois les poignards des assassins de la personne du premier Consul, alarma toute la France, et lui fit craindre de nouveaux orages politiques, pour le cas où de nouveaux conspirateurs viendroient à réussir dans leurs projets contre sa vie: on pensa donc qu'un titre plus élevé, qu'un titre qui lui assureroit l'inviolabilité, qu'un titre héréditaire dans sa famille, en lui conciliant le respect dû aux têtes couronnées, garantiroit à la France sa tranquillité intérieure, et serviroit en quelque sorte de rempart à son premier magistrat contre les attentats des furieux que l'Angleterre nourrissoit dans son sein. Arrêtons-nous à cette époque mémo-

AN XII. 1804. rable de la stabilité et de la perpétuité du gouvernement en France, par l'élévation d'une nouvelle dynastie à la dignité impériale dans la personne de Napoléon Bonaparte; et reprenons de nouvelles forces pour raconter les merveilles qui ont suivi l'avènement de Napoléon à l'empire françois.

FIN DU TOME PREMIER.

DE L'IMPRIMERIE DE J.-M. EBERHART.


B49487 1